VOLUME XI. — WINNIPEG, MAN., MARDI 21 AOUT 1923 — NUMERO 11

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"

ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - $2.00
Union Postale - - - - $2.50

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphones - A 1816—A 1817
Publiée par la WEST CANADA PUB. CO., Ltd.
619, Ave McDermot

LE "WHEAT POOL" DANS L'ALBERTA

Les cultivateurs de cette province forment une agence centrale de vente

Calgary — Les cultivateurs de l'Alberta ont formé une agence de vente centrale qui sera connue sous le nom de "Alberta Co-operative Wheat Producers, Limited", pour la vente coopérative du blé. Une formule d'accord entre les cultivateurs de blé qui désisent faire partie de l'association a été publiée. Elle renferme vingt-neuf clauses, dont un certain nombre sont divisées en sous-sections. La campagne pour les signatures du contrat commence cette semaine. Il est pourvu dans le contrat que si, le 5 septembre, on n'a pas recueilli les signatures des cultivateurs représentant au moins cinquante pour cent du territoire local de la province, tout cultivateur aura le droit de se retirer durant une période stipulée, du 8 au 22 septembre. Si le territoire voulu n'est pas obtenu, la halle pourra fonctionner au moyen des membres qui ne se seront pas retirés. Si la chose n'est pas déclarée opportune, l'association aura alors le pouvoir de déclarer l'accord résilié.

Le bureau principal de l'association sera à Calgary.

Le but de l'association est de promouvoir et encourager sur une base coopérative la culture et le marché du blé, d'éliminer la spéculation dans le blé et de stabiliser le marché du blé, de résoudre au point de vue collectif et coopératif les problèmes des cultivateurs et d'améliorer de toute manière légitime les intérêts des cultivateurs de la province.

L'association aura, d'après le contrat, plein pouvoir d'agir comme agent, et procureur des cultivateurs. En d'autres termes, l'association disposera du blé produit et à elle livré par ses membres. Cela comprendra l'entrepôt, le transport et le marché.

Tel que recommandé par Sapiro, le contrat demeurera en vigueur pendant cinq ans. L'association aura le pouvoir d'emprunter de l'argent.

Nos délégués iront discuter la question de l'embargo à Londres

Les problèmes divers qui résultent de l'enlèvement de l'embargo sur notre bétail dans le Royaume-Uni formeront le principal sujet de discussion à la prochaine conférence économique impériale qui aura lieu à Londres en octobre prochain.

M. Motherwell dit que le Canada doit être content de voir rouvrir le marché anglais pour nos bestiaux, mais que les vétérinaires anglais ont trop de discrétion pour classer les animaux canadiens. Ils peuvent à leur gré les faire tuer dans les dix jours de leur arrivée, s'ils jugent qu'ils sont trop gras.

M. Grisdale et M. Duncan Marshall seront les principaux délégués du ministère de l'agriculture pour discuter la question de l'embargo sur notre bétail, à Londres.

STRESEMAN EST VENU AU CANADA

Toronto — Le nouveau chancelier allemand, le Dr Gustave Streseman, a visité le Canada en septembre 1912. M. F. Fellmann, du Canadian Translation Bureau, s'en souvient très bien. C'était à propos de la lutte douanière que se faisaient le Canada et l'Allemagne. Stresemann était alors membre du parti libéral sous les Hohenzollern. Il représentait le gouvernement impérial allemand auprès du gouvernement fédéral à Ottawa. Les négociations cependant furent infructueuses.

En dépit des arguments très plausibles du visiteur, présentés de la manière la plus affable, — car Stresemann, natif de Dresde, Saxe, n'est pas un Prussien, — le gouvernement canadien refusa de se laisser convertir au point de vue allemand, et Stresemann retourna dans son pays les mains vides.

OTTAWA — L'hon. Arthur Meighen partira vers le commencement de septembre pour une grande tournée politique dans l'Ouest. Il visitera le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta pendant environ cinq semaines.

ARRESTATION DE M. DE VALERA

Les troupes de l'Etat libre s'emparent du chef républicain dans une réunion électorale

Ennis, Irlande — Le chef républicain Eamon de Valéra a été arrêté par les troupes de l'Etat libre mercredi, au moment où il allait commencer un discours dans une réunion électorale.

L'orateur, à son arrivée, a été acclamé longuement par la foule. Il était dans une automobile découverte et accompagné par son jeune fils et par un prêtre. Il paraissait pâle et nerveux. M. de Valera est monté sur l'estrade du square Market. A peine avait-il prononcé quelques paroles qu'on cria dans la foule: "Voici les soldats!" Des chars d'assaut les escortaient. Les soldats ont tiré en l'air, ce qui a fait disperser les auditeurs. Plusieurs femmes ont perdu connaissance.

Lorsque les soldats sont montés sur l'estrade pour s'emparer du président ce dernier est tombé évanoui.

On a d'abord pensé qu'il avait reçu une balle, mais ensuite il s'est redressé. On croit que de Valera a reçu un coup de poing dans la mêlée qui s'est produite à l'arrivée des soldats. Le président a suivi bénévolement les soldats qui l'escortaient. Il a même écarté ses partisans qui voulaient lui porter secours. On l'a conduit à la prison de comté.

Quelques paroles

Dans les quelques paroles que M. de Valera a pu dire avant d'être arrêté, il a déclaré:

"Quand nous ne pouvions vous dire la vérité, on nous traitait d'anarchistes et de destructeurs. Je viens ici pour vous dire que je n'ai jamais élevé la voix pour détruire. Je n'ai jamais consenti à faire le jeu de l'ennemi, c'est-à-dire à pousser un parti contre un autre.

"Depuis le commencement je n'ai prêché qu'un évangile, l'évangile que je vous prêche aujourd'hui".

L'arrivée des soldats a mis fin à l'allocution.

Les événements qui se produiront d'ici quinze jours dans l'Etat libre seront probablement pour beaucoup dans la décision que prendra le gouvernement au sujet du chef républicain. L'arrestation a causé une pénible impression dans le comté de Clare et dans Munster.

NOUVEAU SENATEUR

M. Jean-Léon Côté, d'Edmonton, occupera le siège du sénateur Forget

Ottawa — M. Jean-Léon Côté, d'Edmonton, a été nommé sénateur. Il occupera le siège laissé vacant par la mort du sénateur Amédée-Emmanuel Forget. Cette nomination remplit la vacance de l'Alberta, mais il y a encore deux nominations à faire, l'une dans le Nouveau-Brunswick et l'autre dans le Québec.

M. Jean-Léon Côté est né le 26 mai 1876 aux Eboulements, comté de Charlevoix. Il est le fils de M. C. Côté. Il a fait ses études à l'Académie Commerciale de Montmagny, P.Q., et épousa, le 4 février 1907, Cécile Gagnon, fille de M. Gustave Gagnon, de Québec. Trois enfants sont issus de ce mariage: Paul, Jean et Ernest.

Le nouveau sénateur est un arpenteur et un ingénieur. Il est président de la maison Côté, Smith et Côté, Tremblay et Pearson, vice-président de la Jasper Collieries Co. et de la Canada Northwest Mortgage Co. et directeur de plusieurs compagnies minières. Il est membre du Conseil des Arpenteurs de l'Alberta. Il fut arpenteur pour le département de l'Intérieur, de 1893 à 1900.

En 1909, il fut candidat libéral dans le comté d'Athabaska et fut élu, puis réélu dans le comté de Grouard, en 1913, en 1917 et en 1921. Il fut nommé secrétaire provincial de l'Alberta dans le cabinet Stewart le 25 septembre 1918.

REGINA — Le Dr M.-M. Seymour, de Régina, sous-ministre de la santé publique, a été nommé représentant canadien au département de la santé publique de la Ligue des Nations. Il se rendra à Genève pour la réunion d'automne de la Ligue et restera environ deux mois en Europe.

L'ASCENSION DU MONT MARY VAUX

Jasper, Alta — Deux Américains et deux Américaines de Chicago, qui sont arrivés à Jasper après six jours passés dans les Montagnes Rocheuses, déclarent avoir fait l'ascension du Mont Mary Vaux, considéré jusqu'ici comme inaccessible. Ces hardis alpinistes sont MM. Douglas Sutherland, secrétaire de la Fédération Civique de Chicago, et Ben Herzberg, avocat de la même ville, Mme (Dr) Emily Widdercomb et Mlle Mary Blakeslee.

Les alpinistes se rendirent à Jasper Park au commencement de juillet par le Chemin de fer national du Canada et là ils apprirent des guides que la montagne qu'ils projetaient d'escalader avait découragé tous les autres alpinistes. Sans se laisser décourager, ils tentèrent l'aventure et après six heures et demie d'une pénible et dangereuse ascension ils atteignirent le sommet du Mont Mary Vaux, qui se trouve à 10,000 pieds au-dessus de la mer et domine une grande partie de la chaîne des Rocheuses.

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

"MON MARI" par Jules Pravieux

La Liberté commence aujourd'hui la publication de "Mon Mari", qui est peut-être le chef-d'oeuvre de l'exquis et spirituel Jules Pravieux.

Le lecteur amusé assistera à la lutte équipe que se livrent autour du coeur du bonasse Désiré Langlois la jeune épouse et sa belle-mère. Il verra comment, grâce à une vieille tante futée, la paix et le bonheur du jeune ménage sont assurés définitivement.

Que tous ceux qui aiment le pétillant esprit français lisent "Mon Mari"!

DES BAVAROIS POUR L'OUEST

Un canard lancé en Allemagne et démenti à Ottawa

Munich — Les journaux bavarois discutent vivement la question de l'émigration projetée de Bavarois au Canada. Au mois d'avril, la presse allemande publiait des rapports disant que le gouvernement canadien avait décidé de faire transporter gratuitement au Canada des Allemands, des Autrichiens, des Bulgares et des Turcs afin de promouvoir l'émigration des cultivateurs de l'Europe centrale vers le dominion.

Récemment, les journaux bavarois prétendirent qu'ils avaient reçu des communications de cultivateurs allemands au Canada avertissant les Allemands de ne pas émigrer au Canada en ce moment, à cause des prix faibles du grain et des bestiaux et l'impossibilité de gagner de bons salaires dans les conditions actuelles. On dit aussi que ces lettres mentionnent que le chômage au Canada est plus général qu'en Allemagne et qu'il n'y a aucune perspective d'amélioration tant que l'Europe centrale n'ouvrira pas son marché au grain canadien.

Démenti à Ottawa

Ottawa — Le ministère de l'Immigration du Canada, mis au courant de la dépêche de Munich dans laquelle il est dit que les journaux bavarois prétendent que le gouvernement canadien cherche à induire les Bavarois, les Allemands, les Autrichiens et les Turcs à émigrer au Canada, dit que ces rapports ne sont pas fondés. Il émet de plus l'opinion que les journaux bavarois doivent faire allusion à la propagande des compagnies de transport et non aux agissements du gouvernement.

Le département réfute aussi le rapport disant qu'il a offert de faire transporter gratuitement au Canada les Allemands, les Bavarois et les Autrichiens qui voudraient s'établir ici comme cultivateurs.

"Le gouvernement", disent les fonctionnaires de ce département, "n'a accordé son appui qu'aux immigrants amenés ici en vertu du projet de colonisation de l'empire britannique."

REMANIEMENT DU CABINET FEDERAL

Robb ministre de l'immigration et de la colonisation, Low ministre du commerce, Macdonald ministre de la défense

Ottawa — Le premier ministre fédéral vient de faire un important remaniement du cabinet.

L'hon. J.-A. Robb, qui était ministre du commerce depuis la formation du gouvernement King, a reçu le portefeuille de l'immigration et de la colonisation.

L'hon. T.-A. Low, ministre sans portefeuille, succède à M. Robb comme ministre du commerce.

L'hon. E.-M. Macdonald, qui était entré dans le cabinet comme ministre sans portefeuille et avait rempli les fonctions de ministre de la défense nationale sans appointements, prend le portefeuille de ce département et devra se faire réélire dans Pictou. L'hon. T.-A. Low devra également se faire réélire dans South Renfrew.

Le transfert de M. Robb au département de l'immigration et de la colonisation va soulager considérablement l'hon. Charles Stewart, qui avait charge de ce département en même temps que de celui de l'intérieur.

Des brefs pour les élections partielles dans Pictou et South Renfrew ont été émis immédiatement. La nomination est fixée au 6 octobre et la votation au 20. Aux dernières élections générales, M. Macdonald eut une majorité de 3,558, bien qu'en 1917 la constitution avait élu un partisan du gouvernement Borden par une majorité de 757.

Dans South Renfrew, M. Low avait remporté une majorité de 1,657 en 1921. Il est possible que les deux ministres soient réélus sans opposition.

Ce que Lloyd George vient faire au Canada

Montréal — "Ma visite au Canada sera absolument sociale. Je ne fais pas de campagne politique. Je veux simplement aller dire un merci aux Canadiens pour le magnifique service qu'ils nous ont rendu durant la guerre".

L'ex-premier ministre Lloyd George a formulé cette déclaration au sujet de la visite qu'il fera au Canada cet automne, sous les auspices du "World Brotherhood Congress" qui se réunira à Toronto les 14, 15 et 16 octobre prochain. L'ancien chef du gouvernement britannique a déjà retenu une cabine pour lui, son épouse et sa fille Megan pour le 3 octobre à bord de l'"Empress of France". Il arrivera à Québec vers le 10 du même mois. De cet endroit, il se rendra directement à Toronto où il prendra la parole au congrès de la Fraternité Mondiale.

DECONFITURE DE LA HOME BANK

C'est un coup sérieux pour les fermiers de l'Ouest qui y détenaient des actions

Toronto — A la suite de sérieuses pertes encourues par la Home Bank dans un certain nombre de prêts et placements, celle-ci a cru devoir suspendre ses payements. Les négociations avec d'autres banques en vue d'une fusion n'ont pas abouti et l'on a jugé nécessaire de fermer l'institution dont les affaires seront administrées par A.-B. Barker, gérant de la chambre des compensations, qui a été nommé liquidateur.

Depuis quatre jours les dépositaires avaient retiré des fonds considérables, à la suite de rumeurs à l'effet que la banque avait des difficultés.

Coup sérieux pour l'Ouest

C'est un coup sérieux pour l'Ouest canadien. Une grande partie des actions de la banque était détenue par des gens du Manitoba et de la Saskatchewan. En 1909, John Kennedy, vice-président de la Grain Growers Grain Co., avait été élu membre du bureau de direction. L'année suivante, l'hon. T.-A. Crerar avait aussi été fait directeur. C'est à cette même époque qu'une active campagne avait été organisée pour placer des actions dans les provinces de l'Ouest. A un moment donné, la compagnie des Grain Growers en détenait 1,663, M. Crerar 66, M. Kennedy 20 et M. Maharg 20. Les actions étaient de $100 chacune.

Centenaire de la découverte de la vallée de la rivière Rouge

Dimanche après-midi, 200 fermiers et hommes d'affaires de la rive américaine de la vallée de la rivière Rouge sont arrivés à Winnipeg dans 53 automobiles. Ils appartiennent à une association qui fait ainsi chaque année une excursion. Pour la première fois ils ont traversé la frontière, afin de commémorer le centième anniversaire de la "découverte" de la Vallée de la rivière Rouge par le major Shephen-H. Long.

Les excursionnistes ont passé la journée de lundi à Winnipeg, visitant en particulier le Collège d'Agriculture, et ils ont repris mardi le chemin du sud.

CE QU'ON NOUS LAISSERA BOIRE

La commission du Manitoba aura toutes les marques et variétés de liqueurs

Environ $325,000 de liqueurs de toutes les marques et variétés seront achetées pour les premiers approvisionnements des magasins du gouvernement manitobain. La commission estime que cette quantité sera suffisante pour le commerce de l'hiver.

A l'exception du rye whiskey canadien et des vins d'Ontario et de Québec, toutes les liqueurs viendront des pays étrangers. Les distilleries d'Europe ont reçu une grande partie des commandes. En dehors des produits de Glasgow et de Dublin, il y aura des liqueurs suédoises, des vins chinois, du champagne, du cognac, de la crème de menthe, du sauterne, vin rouge, vin blanc, et des douzaines d'autres sortes de liquides de France, du Portugal, d'Espagne et d'Italie.

Les premiers approvisionnements arriveront au Manitoba dans quatre semaines environ et l'on espère que le tout sera à destination dans cinq ou six semaines.

La commission n'a pris encore aucune décision pour l'emplacement de ses magasins et de ses entrepôts; rien ne sera arrêté à ce sujet avant le retour des commissaires de leur voyage à Montréal et Québec.

ATTITUDE FERME DE LA FRANCE

La réponse de M. Poincaré à la note anglaise réaffirme les mêmes dispositions

Paris — La réponse de M. Poincaré à la dernière note anglaise a été communiquée au cabinet belge avant d'être envoyée à Londres. Elle affirme de nouveau l'attitude de la France sur la question des réparations. Le gouvernement français rejette la proposition de Londres de soumettre à la Cour permanente de Justice internationale la question de la légalité de l'occupation de la Ruhr. Il repousse aussi l'idée d'une commission d'expertise internationale qui réestimerait la capacité de paiement de l'Allemagne.

Le document répond point par point aux arguments de Lord Curzon, ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne. Ensuite, dans une sorte de péroraison, M. Poincaré expose une fois de plus les motifs qui portent la France à ne pas se fier du tout aux promesses allemandes, à moins qu'elles ne soient étayées sur des gages tangibles.

Le gouvernement français dit qu'il possède suffisamment de preuves que le défaut de paiement de l'Allemagne est aussi volontaire que la dépréciation de sa monnaie. Il cite des extraits de discours officiels de ministres allemands, à l'effet que l'Allemagne ne pourrait rétablir la valeur de sa monnaie que lorsqu'elle se serait débarrassée de ses obligations en fait de réparations. La Grande-Bretagne, au contraire, semble croire aux bonnes dispositions de l'Allemagne, et ces deux manières de voir, de l'avis de M. Poincaré, ne peuvent s'harmoniser.

Le gouvernement français redit encore qu'il importe que l'Allemagne change de sentiments, et que son peuple et ses gouvernants devront comprendre que les indemnités doivent se payer. M. Poincaré maintient que tant que ce revirement ne se sera pas produit, toutes les autres négociations, y compris l'estimation de la capacité de paiement, seront inutiles et ne serviront qu'à encourager les Allemands à la résistance.

AU SAULT-SAINTE-MARIE

De belles manifestations religieuses marquent le troisième centenaire de la découverte de la rivière Sainte-Marie par Etienne Brulé

Sault-Sainte-Marie, Ont. — La ville du Sault-Ste-Marie, Ont., a célébré, par une série de fêtes, le troisième centenaire de la découverte de la rivière Sainte-Marie par Etienne Brulé et son compagnonn, Grenolle, en 1622. Dimanche dernier, qui était le deuxième jour de ces fêtes, les catholiques eurent l'idée très-heureuse de profiter de cette belle occasion, pour commémorer le souvenir de ces héroïques missionnaires qui vinrent planter la croix sur les bords de la rivière Ste-Marie, et qui, non seulement contribuèrent par là à faire connaître cette place, mais en firent plus tard un centre d'apostolat.

Messe en plein air

Le matin, il y eut une messe en plein air, sur les terrains de l'hôpital. Sa Grandeur Monseigneur Scollard, évêque du Sault-Sainte-Marie, célébra elle-même cette messe, à laquelle assistaient Mgr O'Brien, évêque de Peterborough, tout le clergé de la ville, et une grande foule de citoyens de toutes confessions.

Comme ces prières publiques étaient offertes simultanément, dans toutes les églises de la ville, pour les soldats du Sault, morts au service de la patrie dans la grande guerre, les catholiques avaient invité le Père F.-L. French, curé de Renfrew, Ont., ancien chapelain militaire, à faire le sermon de circonstance, à cette messe en plein air.

Le prédicateur parla avec beaucoup de bonheur et de talent, de la bravoure du dévouement, du mérite et de la piété de nos soldats catholiques. Il sut émouvoir vivement la foule qui l'écouta pendant une heure avec une religieuse attention.

Bénédiction du monument

Les catholiques étaient convoqués dans l'après-midi à quatre heures, en face de l'église du Sacré-Coeur, pour la cérémonie d'un monument élevé aux missionnaires du Sault-Sainte-Marie. Ce monument, qui coûtera environ $2,000, n'est pas encore terminé, mais sera digne de la générosité des catholiques du Sault-Sainte-Marie.

Mgr Scollard a bénit cependant la portion du monument déjà achevée. Après cette bénédicion, la foule se réunit au pied d'une estrade qui avait été dressée sur le côté de la place, pour entendre les orateurs chargés de rappeler les héroïques vertus et les inappréciables bienfaits des missionnaires.

Il y eut discours français par le R. P. Philippe Bournival, S.J., et discours anglais par le R. P. Nicholas Roche, C.S.B.

Le P. Bournival s'est appliqué surtout à montrer ce que la ville du Sault-Sainte-Marie devait à deux missionnaires jésuites, les Pères Jogues et Raimbault, qui furent probablement les vrais découvreurs de la rivière Sainte-Marie.

Mgr Scollard

Mgr Scollard a tenu à remercier la foule d'être venue si nombreuse et d'avoir si bien montré son esprit religieux et patriotique, pendant toute cette manifestaion. Il s'est dit fier d'être l'évêque d'une ville qui se distingue si heureusement pendant ces fêtes, par l'intérêt qu'elle prend à l'histoire de son glorieux passé. Monseigneur a rappelé qu'il portait, dans le moment même, la crosse de Mgr Jamot, un évêque qui fut missionnaire aussi, qui a visité le Sault-Sainte-Marie plusieurs fois et qui à même bâti l'église actuelle du Sacré-Coeur.

Mgr O'Brien a officié à la bénédiction du Saint-Sacrement qui a suivi, assisté du R. P. H. Bourque, S.J., recteur du collège de Saint-Boniface, et du R. P. Monaghan, curé de l'église du Saint-Sacrement, au Sault.

CHRONIQUE DE FRANCE

Le moral des Français — Le change monétaire — L'occupation de la Ruhr — Le train-exposition du Canada — Le pèlerinage Laval-Montcalm — La défaite de Criqui

(Service spécial de la "Liberté")

Paris, 30 juillet 1923.

Me voilà revenu dans notre belle France. Vous êtes peut-être curieux de connaître mes impressions de retour? Excellentes! Sitôt débarqué, je suis parti pour faire le tour du pays, me donnant comme prétexte la visite indispensable aux parents et aux amis. J'ai pu, de cette façon, visiter un grand nombre de nos vieilles provinces. Voici la conclusion de ce voyage d'études: il n'y a pas de pauvres, de miséreux en France. Tout le monde est content. Sauf, bien entendu, nos quelques braillards communistes qui mènent un train infernal et dont la population, avec son éternel bon sens gaulois, se moque spirituellement.

Chose frappante: dans la rue, dans les boutiques, dans les tramways, on n'aperçoit pas un seul visage triste. Tout le monde est gai (avec, bien entendu, des gradations dans cette gaieté) tout le monde sourit, même les malades, quand on les rencontre et qu'on les regarde.

Quelle différence avec Winnipeg et sa population hétéroclite, affairée, soucieuse (je ne parle évidemment pas ici de nos joyeux Canadiens français, sans lesquels votre pays serait inhabitable). Quelle différence avec Halifax, la ville de la tristesse, la ville des puritains, la ville du brouillard où la consigne pour tout le monde semble être la même: "Défense de rire!" Quelle différence avec Toronto, abîme de silence, de consternation et d'anesthésie morale archi-complète. Je m'imagine cette ville lugubre sans la présence de la poignée de "nos gens" qui savent sourire de tout avant d'en pleurer! Quelle tristesse irrémédiable! Mais, sapristi! on a toujours le temps de pleurer!

Le change monétaire

Il semblerait que le change monétaire actuel doive nous être préjudiciable. Au contraire! Les commerçants français en sont ravis. Les Américains, les Suisses, les Anglais achètent maintenant beaucoup plus chez nous. Ce sont les avantages du change qui les poussent à faire ces achats.

En revanche nous achetons le moins possible à l'étranger, et conséquemment, nous y voyageons le moins possible. Nous sommes bien chez nous, nous y restons!

L'occupation de la Ruhr

Quant à l'occupation de la Ruhr, personne en France ne la désapprouve, sauf, bien entendu, les braillards communistes dont nous parlions tout à l'heure et dont la conviction sincère est du reste absolument inexistante.

L'Allemagne a dévasté notre pays, elle paiera sa dévastation. Cela est digne et juste, équitable et salutaire, comme on le chante dans la Préface. Pas de garantie de paiement, pas d'évacuation de la Ruhr. Rien ne nous fera sortir de cette claire logique, soyez-en bien certains!

Le train-exposition

Le train-exposition continue sa route à travers les villes de France. Partout il est reçu avec le plus sincère enthousiasme.

Par malheur, Monsieur le sénateur Beaubien, organisateur de cette belle exposition ambulante, vient d'être volé dans un char, pendant qu'il était au wagon-restaurant.

Quel est l'auteur de ce mauvais coup? On se perd en conjectures. Certainement ce doit être un bandit très au courant et n'ayant opéré qu'à

(Suite à la deuxième page)

Chronique de France

(Suite de la première page)

coup sûr, car il a enlevé quelques centaines de piastres, plus de très grosses valeurs. Souhaitons que ce bandit ne soit pas un Français. Quoi qu'il en soit, la police française, qui est remarquablement organisée, va se faire un point d'honneur de découvrir le coupable.

Le pèlerinage Laval-Montcalm

La visite en France du pèlerinage canadien-français à Montigny-sur-Avre, pays de Monseigneur de Laval, et à Vauvert, pays de Montcalm, a été favorisé par un temps splendide. Nous attendons d'un moment à l'autre le retour à Paris de ce pèlerinage. Il doit venir à l'église de Saint-Germain pour la consécration d'une plaque rappelant le sacre de Monseigneur de Laval dans cette église.

Les journaux canadiens vous ont raconté les cérémonies qui ont eu lieu à cette occasion. On vous a dit avec quelle cordialité affectueuse le public français a su recevoir ses frères d'outre-mer.

A Vauvert, le gouvernement était fait représenter. Jugez de l'empressement et aussi de l'effarement de Monsieur le Curé de Vauvert voyant sa paroisse et son presbytère envahis par toutes ces personnes de qualité. Le discours de M. l'abbé Perrier, de Montréal, impressionna tellement l'assistance que beaucoup de personnes avaient des larmes aux yeux.

Mais le moment le plus émotionnant fut certainement celui où Monsieur le Maire de Vauvert présenta le vieux registre parcheminé de la paroisse, une de nos plus précieuses reliques, a-t-il dit. Là est inscrit l'acte de baptême de celui qui devait être le héros de Carillon et de Québec, le grand Montcalm!

"Un à un les Canadiens contemplèrent religieusement cette page où court l'écriture haute et ferme du vieux curé Vincent qui fit de Montcalm un chrétien." — L'Eclair du Midi.

Autre détail: Montcalm commandait le 67me régiment d'infanterie, ancien régiment dit "le Languedoc" quand survinrent les batailles sanglantes de Québec. Aujourd'hui, ce régiment campé dans la Ruhr; son colonel a envoyé à nos hôtes un télégramme leur exprimant toute la sympathie de ses soldats.

La défaite de Criqui

Encore une fois, les Américains viennent de battre les Français dans un combat de boxe où se disputait le championnat du monde. Vous avez eu tous les détails de ce combat. Ce n'est certainement pas un coup de poing de plus ou de moins qui diminuera le prestige de la France. Mais cette défaite, disons-le franchement, a quelque peu désappointé les Français.

Criqui, notre champion, avait promis de se battre à Paris, après le combat de New-York, au profit des laboratoires. Ainsi, il s'était rendu sympathique à notre peuple qui espérait fermement pour lui la victoire.

S'il était revenu vainqueur, le combat "pour les laboratoires" aurait immédiatement soulevé un intérêt énorme et la recette, du même coup, eût été formidable. Nos vieux savants, penchés sur leurs cornues, en tressaillaient d'aise à l'avance!! Tandis que maintenant, avec un champion vaincu... Coup de poing historique!!

Albert LARRIEU.

UN CHASSEUR SACHANT CHASSER

Nous lisons dans un journal de France:

A l'une des dernières séances de la Chambre, un interrupteur dont nous avons oublié le nom, assez obscur, d'ailleurs, s'est levé pour formuler quelques interruptions inintelligibles pendant le discours de M. Poincaré. A cet homme dont la langue est un peu épaisse, nous nous permettons de dédier le conseil du jeune paysan au vieux chasseur, toujours ardent, qui s'était lancé à la poursuite d'un chat sauvage et [illegible]

"Sage chasseur âgé, aux yeux chassieux, au sang chaud, sois silencieux en ce jour serein, sache chasser, chose aisée, ce chat chauve caché [illegible] ces chiches souches de sauge sèche."

Le conseil est dénué d'originalité, mais il constitue un excellent exercice de diction, surtout s'il est répété plusieurs fois de suite.

Nouvelles brèves

REGINA — L'Association des Grain Growers de la Saskatchewan fait une avance de $10,000 pour couvrir le coût de l'organisation initiale du "Wheat Pool".

CALGARY — Deux membres du comité du "Wheat Pool" de l'Alberta démissionnent et un autre quitte l'assemblée, à la suite de désaccords sur les détails de l'administration.

EDMONTON — Les pertes par la grêle dans l'Alberta sont estimées à 10 p. c.

WASHINGTON — Les fermiers des Etats de l'ouest assiègent le président Coolidge de requêtes pour convoquer une session spéciale du Congrès.

EDMONTON — On signale un surplus de main-d'oeuvre agricole dans le district d'Edmonton.

ESTEVAN, Sask. — On a saisi deux alambics et des liqueurs pour une valeur de $10,000 sur une ferme près d'Oxbow. Le propriétaire, I. Sair, possédait autrefois un magasin de liqueurs à Gainsboro.

WINNIPEG — Une vente de fourrures qui a eu lieu à l'hôtel Royal Alexandra a réalisé $525,000. Les prix étaient de 10 à 50 p. c. plus élevés qu'à la vente de juillet.

REGINA — L'hon. Manning Doherty, ancien ministre de l'agriculture dans l'administration Drury, est le principal orateur dans la campagne pour le "pool" de la Saskatchewan.

WINNIPEG — Le ministère de l'agriculture du Manitoba estime la moyenne de la récolte de blé dans la province à 15 minots à l'acre.

QUEBEC — Leurs Excellences Lord et Lady Byng de Vimy passeront le mois de septembre et une partie d'octobre dans la province de Québec, à leur retour des Provinces Maritimes.

REGINA — On estime que l'orage de grêle qui s'est abattu sur les districts de Brownlee, Eyebrow, Indian Head et Broadview a causé des dommages pour plus de $500,000 aux récoltes debout.

ROME — Plusieurs incendies qu'on attribue à l'extrême chaleur ont éclaté en différentes régions de l'Italie.

PARIS — M. de Lasteyrie, ministre des Finances, parlant à Bort (Corrèze), a démontré que la situation budgétaire en France s'améliore.

LE BOURGET — Gabriel Poulain, l'aviateur bien connu, qui, avant la guerre, était célèbre dans le monde cycliste, a été tué dans une chute de son avion, près de Degny. Deux passagers qu'il avait avec lui ont été également tués.

DIJON — La municipalité de Dijon a donné un banquet aux Canadiens qui accompagnent le train-exposition. Mgr Landrieux y a rappelé avec émotion le sacrifice des 60,000 Canadiens qui ont donné leur vie pour la France.

MONCTON — Les Acadiens font de grands préparatifs pour la fête du 23 août à Grand-Pré. Ce jour-là on bénira la statue de Notre-Dame de l'Assomption.

RIMOUSKI — S. G. Mgr Ross, évêque de Gaspé, a décidé l'établissement d'une école normale pour son diocèse à Gaspé.

OTTAWA — M. L.-J. Gaboury, qui était surintendant-administrateur divisionnaire du service postal du Canada depuis 1912, a été nommé sous-ministre des postes.

MONTREAL — M. Séraphin Marion, professeur de français au collège militaire de Kingston, vient de rentrer au Canada, après avoir brillamment soutenu sa thèse de doctorat ès-lettres à l'Université de Paris.

TORONTO — Tous les membres du cabinet Ferguson ont été réélus par acclamation.

PARIS — D'après un journal de Nancy, M. Poincaré aurait demandé au sénateur Albert Lebrun de remplacer M. Viviani à la Ligue des Nations comme délégué de la France.

ECHOS D'EUROPE

LES ANGLAIS SE BATTENT POUR VENIR AU CANADA

Londres — Des futurs moissoneurs de l'Ouest du Canada ont livré une véritable bataille pour obtenir leur place à bord du paquebot Pittsburgh, en partance à Southampton. Comme ces hommes n'avaient pu s'embarquer ailleurs, ils étaient déterminés à ne pas manquer leur passage à bord du Pittsburgh. Le dernier train qui arriva au port était bondé et les passagers ne formèrent plus qu'une foule excitée lorsqu'ils arrivèrent sur les quais. Ils s'attaquèrent aux barrières et finirent par les faire céder sous leurs efforts. La police fut appelée et un combat s'engagea entre elle et ceux qui voulaient partir pour le Canada à tout prix.

La lutte dura environ une heure, mais personne ne fut sérieusement blessé. Malgré leur détermination de s'embarquer, plusieurs futurs moissonneurs furent laissés sur les quais. Ils ont pu s'embarquer à bord d'un vaisseau canadien.

UN MONUMENT LAVAL A SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Paris — Une imposante cérémonie a eu lieu dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, en souvenir du sacre dans cette église de Mgr Montmorency de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France en 1658, à laquelle assistait l'hon. M. Philippe Roy, commissaire général du Canada, et de nombreuses personnalités. M. Raymond Poincaré, président du Conseil, y était représenté. Mgr Baudrillart officiait, assisté par Mgr Beaupin, chapelain honoraire de Québec, et M. l'abbé Perrier, de Montréal.

Mgr Baudrillart a bénit le monument du premier évêque de Laval décédé en 1708.

VINGT-TROIS PELERINS DE LOURDES PERISSENT DANS UN ACCIDENT

Lourdes — Vingt-trois personnes ont été tuées et sept blessées alors qu'un autobus de pèlerins sauta dans un ravin de deux cents pieds dans les Pyrénées, près de Saint-Sauveur.

L'accident est arrivé près du fameux pont Napoléon, qui traverse un torrent. Le conducteur essaya d'éviter une femme, sa machine prit une tangente et tomba. La femme en question alla annoncer la nouvelle et s'évanouit.

Toutes les victimes de l'accident étaient des Hollandais qui se rendaient en pèlerinage au sanctuaire de Lourdes.

INAUGURATION DE LA BIBLIOTHEQUE DE LOUVAIN

Bruxelles — C'est le 17 juillet qu'a eu lieu l'inauguration de la bibliothèque de l'Université de Louvain. On se souvient avec quelle rage, dès le début de la guerre, les Allemands se sont acharnés contre cet édifice, symbole d'une pensée, d'une civilisation si différente de leur "Kultur".

Le bâtiment, malgré de généreuses souscriptions américaines, est encore inachevé et la cérémonie a eu lieu dans l'aile droite, aujourd'hui reconstruite.

Après que le cardinal Mercier eut béni la foule et le bâtiment, un orchestre a joué les hymnes nationaux français, belge et américain, puis le prince Léopold a déposé sur un rayon de la bibliothèque le premier livre à la mémoire des 156 étudiants de l'Université, morts pour la patrie.

Des discours ont été prononcés; Mgr Ladeuze, recteur de l'Université, a pris le dernier la parole pour remercier les gouvernements français et américains de l'intérêt qu'ils ont toujours porté à la Belgique mutilée.

CONCOURS INTERNATIONAL DE GYMNASTIQUES CATHOLIQUES

Paris — La capitale française a assisté récemment à une grande démonstration donnée par la Fédération gymnastique et sportive des patronages français, fondée en 1898, par le Dr Michaux. La puissance d'organisation de ce groupement, sa valeur technique, et surtout son caractère nettement catholique ou professionnel ont impressionné les adversaires de notre foi, autant qu'ils réjouissent les défenseurs de la croix et de la patrie.

Pour cette importante manifestation, la Fédération, qui compte 200,000 membres actifs, a réuni, logé, nourri et conduit à Paris, pendant deux jours, 25,000 de ses participants, appartenant à 650 groupes. Il convient d'ajouter que les autorités militaires et l'hôtel de ville ont largement donné leur appui et facilité la tâche des organisateurs. L'Ecole militaire était à leur disposition pour les concours spéciaux; le Grand Palais a logé exactement 10,210 gymnastes.

Le samedi, 21 juillet, première journée du Concours, comportait, au Champ de Mars, spécialement aménagé, ou à l'Ecole militaire, une série d'épreuves sportives constituant la partie technique du programme.

Le lendemain, dimanche, a été la journée la plus impressionante, et le peuple de Paris, friand des exhibitions de la rue à grand spectacle, n'a pas marchandé les témoignages de sympathie aux gymnastes catholiques.

MORT DU GENERAL SORDET

Paris — Le général de division en retraite Sordet, ancien membre du Conseil supérieur de la guerre, commandeur de la Légion d'honneur, vient de mourir à l'âge de 73 ans, dans sa villa de Thonon-les-Bains (Savoie).

Le général Sordet fut une des figures les plus marquantes de la cavalerie française. Il était né en 1852. Engagé volontaire en novembre 1870, il prit part aux combats de Nuits et de Héricourt. Promu colonel en 1898, général de brigade en 1903, général de division en 1910, il fut ensuite commandant du 10e corps d'armée à Rennes. En 1913, il fut nommé membre du Conseil supérieur de la guerre et devint inspecteur général de la cavalerie.

Au début des hostilités, le généralissime lui confia le commandement d'un corps de cavalerie, constitué par les 1re, 3e et 5e divisions, chargé d'opérer en Belgique, en avant du dispositif français, en liaison avec l'armée belge. Il fut relevé de son commandement le 8 septembre, et ne sortit plus, depuis ce moment, du silence de sa retraite provinciale.

UN MONUMENT A L'HEROIQUE GABRIELLE PETIT

La fête nationale belge a été marquée, à Bruxelles, par l'inauguration, sur la place Saint-Jean, du monument élevé à Gabrielle Petit, une courageuse jeune fille du peuple qui, à vingt ans, en 1914, n'hésita pas à organiser un service de renseignements au profit des armées alliées. Pendant deux ans elle se dévoua sans compter, allant d'Ypres à Mauberge recueillir des renseignements, faisant passer des recrues en Hollande et distribuant des journaux clandestins. Arrêtée le 20 janvier 1916, sur la dénonciation d'un Hollandais au service des Allemands, elle tint tête à l'ennemi avec un courage étonnant.

Devant le Conseil de guerre, dans la sublime fermeté de ses réponses, on retrouve comme un écho de la voix de Jeanne d'Arc:

— C'est par haine contre votre régime que j'ai agi, dit-elle, et surtout par amour pour mon pays et pour mon roi.

UN VASE DE 350,000 FRANCS

Paris — Dans une vente publique, qui a eu lieu à Londres, un grand vase de porcelaine de Chine, haut de 75 centimètres, a été adjugé 5,040 livres sterling, ce qui, au cours du change, représente 385,000 francs.

La vie, ce n'est pas la distraction et le mouvement du monde. Vivre, c'est sentir son âme, toute son âme. C'est aimer, aimer de toutes ses forces, toujours, jusqu'à la fin et jusqu'au sacrifice. Il ne faut craindre ni la peine, ni les grandes joies ni les grandes douleurs: elles sont la révélation de notre nature humaine. — Il faut prendre aux jours qui passent le bien qui ne passe pas. — H. Bordeaux.

VOLUME XI. WINNIPEG, MAN., MARDI 21 AOUT 1923 NUMERO 11

LA LIBERTÉ

"Fais ton journal de telle sorte qu'il puisse pénétrer dans n'importe quelle maison sans y salir l'âme des enfants."
Le Président HARDING.

"Un drapeau qui reste dans sa sacoche, ce n'est pas un drapeau, c'est un mouchoir."
Emile de GIRARDIN.

LA CONFERENCE IMPERIALE D'OCTOBRE PROCHAIN

Tout fait prévoir que cette conférence va donner lieu à des débats ardus; ce ne sera pas une simple fête, où les convives lèvent leurs coupes à des rhétoriques pompeuses et vagues; il va falloir aborder résolument les précisions, qui seront ensuite suivies de décisions.

D'aucuns s'efforcent de prendre les devants et se livrent à des manoeuvres qui ressemblent considérablement aux travaux de circonvallation d'une forteresse dont on voudrait s'emparer. L'assemblée des délégués verra passer devant elle toutes les écoles de la pensée impériale. Après avoir tout entendu et tout examiné, quel caractère jugera-t-on opportun de donner aux évolutions qui s'élaborent? Nous sommes de ceux qui espèrent que de cette conférence va sortir nettement, dégagée de toutes ténèbres et de tout nuage, la doctrine constitutionnelle de l'autonomie parfaite des Dominions; surtout nous espérons qu'à cette conférence on va poser des règles de conduite internationale capables d'inoculer au *Commonwealth* entier un louable esprit de prudence, la modération dans les appétits, le désir sincère de vivre en paix avec les voisins.

* * *

Où en sommes-nous exactement de notre status politique? Pour être exact il convient de reconnaître que l'administration interne du Canada est bien notre chose à nous, et ce depuis longtemps. Il y a déjà plus d'un demi-siècle que nos hommes d'Etat canadiens ont signifié au gouvernement anglais que nous entendions être maîtres de notre législation d'ordre local; l'acquiescement à cette intimation s'est de plus en plus accentué à Londres.

Par contre la théorie *coloniale* existe encore chez beaucoup d'hommes d'Etat anglais pour tout ce qui a rapport à la politique extérieure; il y a toujours à Londres des hommes qui trouvent raisonnable de considérer l'intérêt de la Grande-Bretagne comme la norme légitime et invariable du régime, des attitudes et des mouvements de tous les peuples groupés sous le sceptre de la monarchie anglaise; c'est toujours le rêve d'une altière Angleterre gravitant avec majesté au milieu d'une constellation de vassales uniquement créées et mises au monde pour porter la vie et la force vers un foyer central. Ceux qui en sont encore là de leurs illusions et de leurs égoïsmes n'ont guère besoin qu'on s'occupe d'eux, ils sont à la dérive.

Il y en a d'autres, comme lord Milner, qui admettent très loyalement que depuis la guerre les Dominions ont acquis l'âge viril et que désormais le *British Commonwealth* se compose de *nations associées, d'un rang égal*; mais ils voudraient, pour assurer l'action concertée de cet aggloméré de peuples, un organe de gouvernement général qui serait le mandataire de toutes les nations alliées, une sorte de cabinet impérial qui serait composé de représentants des diverses parties de l'empire, qui aurait la responsabilité de défendre les intérêts communs aux différentes unités et qui serait revêtu de l'autorité nécessaire pour prendre les décisions et poser les actes utiles à l'accomplissement de ce mandat. Lord Milner ne réclame pas la formation immédiate de ce gouvernement central, mais il croit que la chose devra, en bonne logique, se faire éventuellement.

A ceci, il faut répondre: A moins qu'on revienne au régime de l'autocratie toute pure, et qu'on fasse table rase de toutes les théories du gouvernement constitutionnel, un cabinet impérial présuppose un parlement impérial; or si vous confiez à un parlement impérial notre politique étrangère et notre droit de rester en paix ou de faire la guerre, vous nous mettez à la merci d'une majorité parlementaire recrutée hors du Canada; et vous mettez chaque partie de l'empire dans la même situation périlleuse. C'est de la solidarité excessive. Nous voulons bien, à certaines conditions, faire partie d'un grand empire, mais nous n'y tenons pas au point d'abdiquer notre liberté d'action sur les questions qui touchent à notre existence même et dans le maniement desquelles vous pourrez, sans que nous puissions nous en défendre, nous mener à notre destruction complète.

* * *

Plus nombreux et plus spéciaux sont ceux qui, tout en reconnaissant à chaque Dominion une entière liberté de décision, cherchent à créer ce sentiment que toutes les unités de l'empire devraient, spontanément, en toutes circonstances, par un acte de pure et évidente sagesse, voler au secours les unes des autres, et surtout devraient appuyer la Grande-Bretagne chaque fois que les dieux de la guerre s'agiteront.

Voilà, autant qu'on peut en juger, le point où la discussion deviendra particulièrement vive, en octobre prochain, à Londres.

Il convient pour nous, Canadiens, de formuler sur ce sujet particulier de très formelles réserves.

Sans doute si le Canada accepte l'égide de la couronne anglaise pour faire partie d'un empire formé de plusieurs grandes unités inter-océaniques, il nous faut admettre que nous aurons des intérêts en commun avec ces autres pays d'empire. Il serait puéril et injuste, en effet, de concevoir un Canada qui ferait partie d'un consortium de nations, et qui n'aurait vis-à-vis ces nations ni droits ni devoirs. Car alors, pour les uns comme pour les autres, à quoi bon s'unir? Et le mot "liaison" n'aurait plus de sens. Des faits se produiront inévitablement qui nous forceront à sortir, au moins momentanément, de notre rayon ordinaire; tôt ou tard nous nous trouverons face à face avec des questions qui déborderont hors de nos frontières; personne d'entre nous n'imagine un Canada à l'abri de toute aventure internationale, exempt de toute commotion politique, uniquement voué à la tranquillité et au bonheur, une espèce d'Arcadie paisible toute en pentes douces et en bosquets fleuris. Dans les limites d'une juste coopération — et ce degré de coopération peut être le sujet des plus honnêtes divergences — les pays britanniques doivent avoir le privilège de s'entendre pour assurer la stabilité et la permanence de l'empire anglais, c'est-à-dire de l'ordre politique dans lequel, pour l'instant, ils sont appelés à vivre. Cette conception d'un empire composé de plusieurs nations, toutes séparées par des océans, faisant allégeance à un même souverain, et se prêtant un mutuel appui, est plus qu'une théorie somptueuse, c'est une imposante réalité; l'ancien impérialat romain n'a jamais atteint pareille ampleur et pareille puissance. Ceux qui ont du sang anglais dans les veines s'exaltent facilement dans ces pensées, et, soyons justes, c'est naturel. Pourtant tout projet, plan ou constitution qui aura pour objet de définir une politique générale d'empire, devra tenir compte de la situation respective de chacune des nations alliées — nations vivant aux antipodes les unes des autres, inégales par le nombre, divergentes par les besoins, par les coutumes et même par les civilisations.

Aucune nation d'empire, pas même l'Angleterre, ne saurait exiger l'appui des autres membres du groupe impérial chaque fois qu'il lui plaira d'avoir une discussion quelconque avec un voisin, chaque fois qu'elle aura une ambition à satisfaire, un port commercial à conquérir, une base navale à organiser. Tous les cas devront être jugés selon leur mérite respectif. Cette parfaite indépendance des uns et des autres étant acquise, on sera plus prudent dans toutes les capitales de l'univers britannique; chacun sentira la nécessité de mesurer ses actes à la force de ses moyens propres, à la quantité et à la qualité de ses ressources naturelles et de sa position géographique. Cela s'appelle, ou pourrait s'appeler, la politique des zônes.

Nous, au Canada, nous appartenons à la zône américaine. Les zônes européennes et asiatiques ne nous touchent que par réflexe. Laissés à nous-mêmes, les dangers que nous courons ne sont pas grands: nous sommes voisins d'un pays pacifique, et même pacifiste; entre lui et nous — que l'Europe s'émerveille — il y a une frontière de trois mille milles, où l'on chercherait en vain l'ombre d'une fortification militaire; la population de ce voisin est dix fois plus nombreuse et plus riche que la nôtre et elle a tout le territoire qu'il lui faut pour se développer davantage; en outre — chose essentielle dans l'appréciation des dangers qui peuvent nous venir de l'extérieur — ce voisin formidable a adopté pour doctrine intangible que pas une puissance européenne ne peut légitimement conquérir du sol nouveau sur ce continent. Par conséquent les probabilités sont que beaucoup d'eau passera dans nos rivières avant que nous allions demander aux *dockers* de Londres, ou aux Australiens ou aux Néo-Zélandais, de venir nous défendre dans un conflit armé.

De leur côté, les *dockers* de Londres, les Australiens et les Néo-Zélandais, et tous les autres, feront bien d'user d'une certaine discrétion avant de nous inviter à épouser militairement leurs querelles.

Noël BERNIER.

De-ci de-là

Nos collaborateurs

Nous inaugurons aujourd'hui une "Chronique de France" due à la plume de M. Albert Larrieu, le poète compositeur français dont la tournée à travers l'Ouest, l'année dernière, a laissé parmi nous un si agréable souvenir. Aucun Français probablement n'a plus fait que Larrieu pour activer le mouvement de sympathie entre son pays et le nôtre; nul assurément n'a mieux compris la mentalité canadienne et su relier les traditions de la Nouvelle-France à celles de l'ancienne. Nul n'était donc mieux qualifié pour venir ici chaque semaine entretenir nos lecteurs des choses et des gens de l'ancienne mère patrie. La *Liberté* est heureuse et fière de le compter au nombre de ses collaborateurs.

M. Hector Héroux, ancien directeur de notre journal, actuellement à la rédaction du *Nouvelliste* des Trois-Rivières commence aussi dans ce numéro une série de lettres roulant sur les principaux événements de la province de Québec. Trop de liens nous rattachent à cette partie du pays pour que nous ne suivions pas avec intérêt tout ce qui s'y passe. Il y aura double plaisir à le faire en compagnie de notre sympathique confrère, toujours si documenté.

* * *

Sénateur canadien-français

Nous nous réjouissons sincèrement de la nomination de l'honorable J.-L. Côté, grâce à laquelle nos compatriotes de l'Alberta continuent d'avoir leur représentant à la Chambre Haute. Cette nomination, venant en même temps que celle de M. Gaboury à la position de sous-ministre des postes, nous apparaît comme un commencement de réparation. Il convient de féliciter le gouvernement King, qui semble désireux de faire cesser l'ostracisme dont les Canadiens français ont été les victimes depuis quelques années.

Nous ne pouvons oublier que la Saskatchewan française demeure sans représentant au Sénat, par suite de l'injustice commise à son égard par le ministère Meighen, qui refusa de nommer l'un des nôtres au siège de l'honorable Benjamin Prince. Cette anomalie devrait disparaître à la prochaine vacance sénatoriale dans la province voisine et nous comptons que le gouvernement saura faire son devoir.

Livres à lire

Les épis de blé

par Joseph Harvey,
Québec, 1923

Il est trois sortes de gens dans le monde: les timides, les indifférents et les audacieux. On retrouve ces trois genres d'individus dans toutes les classes de la société, y compris les littérateurs. Que d'oeuvres, ayant un vrai mérite, n'ont jamais été connues parce que leurs auteurs ont craint ou négligé de les soumettre à la critique! D'autre part, combien d'écrivains qui n'ont pas été plus loin que leur premier volume parce que celui-ci a été publié trop tôt, alors que leur talent n'était pas mûr! Si une bonne réputation est difficile à édifier, cela ne prend pas grand'chose pour ruiner la mieux établie, à plus forte raison celle qui ne fait que poindre. On a vu des hommes se relever d'une première chûte: c'est l'exception.

Telles sont les réflexions que m'a inspirées la lecture d'un petit tome de vers plus ou moins libres écrits par un jeune homme d'Ormeaux, dans l'Ouest: "Les épis de blé". L'auteur est excessivement jeune: il ne s'est pas encore débarrassé de la naïveté de l'adolescence, et ses morceaux souffrent du manque de formation et de jugement qui est la caractéristique des enfants. Heureuse caractéristique, me dira-t-on. Sans doute, lorsqu'elle reste à sa place et ne s'avise pas de vouloir forcer l'opinion de son entourage. S'il prenait l'idée à tous ceux qui ont rimé sur les bancs de l'école ou du collège, ou ailleurs, de publier leurs élucubrations, quel encombrement il y aurait dans les ateliers d'imprimeurs!

Je ne veux pas dire qu'il n'y a rien de bien dans les essais de M. Harvey; quelques vers, quelques pensées par-ci par-là ont une certaine valeur. Avec beaucoup de travail il arriverait à quelque chose de pas trop mal; mais il faut d'abord qu'il se modère, qu'il maîtrise cette facilité qui, plus que tout autre défaut, a été la pierre d'achoppement pour tant d'auteurs! Il faut qu'il comprenne et suive à la lettre le fameux précepte de Boileau:

Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage,
Polissez-le sans cesse et le repolissez.

S'il est un conseil qui ait une réelle valeur dans l'oeuvre de ce brave poète, que l'on est tenté parfois de trouver ennuyeux, c'est bien celui-là. Les bons auteurs n'hésitent pas à l'appliquer à la prose, à plus forte raison doit-on l'observer lorsqu'on entreprend d'écrire des vers.

Certes, M. Harvey a le mérite de s'être formé lui-même: malheureusement, il s'est arrêté trop tôt en chemin: il aurait dû attendre que son talent fût mûri pour se faire publier; il aurait dû revoir, et revoir encore, corriger et recorriger chacune de ses piécettes, avant d'affronter ce terrible feu de la rampe qu'est l'opinion publique.

On me dira peut-être que je manque de charité, qu'il faut encourager les jeunes écrivains en accordant à leurs premières oeuvres un accueil bienveillant. Sans doute, mais encore faut-il que, de leur côté, les jeunes écrivains comprennent qu'ils ne doivent pas briguer cet accueil au moyen d'écrits qui peuvent faire bonne figure dans leur chambrette d'écolier ou d'étudiant, mais qui ont une mine pitoyable à la devanture d'une librairie ou dans la bibliothèque d'un connaisseur.

Cette appréciation, si elle tombe sous les yeux du jeune auteur des "Epis de blé", lui paraîtra peut-être indûment sévère: qu'il l'accepte gaiement! Qui sait? Elle sera peut-être la cause de son succès futur, si elle a pour effet de le faire prendre son petit volume, de le faire le repasser minutieusement, pensée par pensée, vers par vers, mot par mot, de le faire s'assurer minutieusement aussi de la véritable valeur et du sens exact de chacun des uns et des autres. Il a travaillé beaucoup, cela est clair: qu'il continue à travailler. S'il veut bien accepter mes méchantes remarques dans l'esprit qui m'anime en les donnant, oui, qui sait? ce sera peut-être pour lui le point de départ d'une ère sérieuse d'où, tôt ou tard, pourra sortir, pour lui, la gloire.

LE CRITIQUE.

"Les Epis de blé", par Joseph Harvey, sont en vente chez l'auteur, à Eldred, Sask. Prix $1.00.

L'EXPOSITION CANADIENNE EN FRANCE

Les journaux de France, donnant un compte-rendu de la réception enthousiaste que l'on fait à l'Exposition canadienne, ne tarissent pas d'éloges sur son organisation. On peut dire que la variété et la qualité des produits canadiens, pour un grand nombre de gens, ont été une révélation; ils ne pouvaient s'imaginer que le Canada fût arrivé à ce degré de développement. Il faut donc en augurer une expansion du commerce franco-canadien aussitôt que le change se rétablira quelque peu.

Il faut féliciter toutes nos grandes entreprises, qui ont tenu à honneur d'être dignement représentées à cette exposition; elles n'ont rien épargné pour la rendre le plus attrayante possible. On peut en juger par cette description du wagon du Pacifique Canadien qu'on trouve dans le "Grand Echo", de Lille, en date du 23 juillet: "Le stand No 2 nous présente d'adorables panoramas-miniatures où évoluent paquebots et chemins de fer. Tour à tour, le fleuve Saint-Laurent, la moisson dans les prairies de l'Ouest canadien, un hôtel-palace dans les Montagnes Rocheuses, le Canadian Pacific, nous apparaissent en toute leur beauté".

Et le "Réveil du Nord": "... la remorque no 2 exprime une idée de l'effort canadien en ce qui concerne le développement d'un immense réseau ferré reliant Halifax à Vancouver."

On ne peut prétendre à des termes plus élogieux. Considérons qu'au-delà de 10,000 personnes par jour visitent cette exposition, appréciée d'une manière si flatteuse plus haut, et soyons confiants dans les heureux résultats qu'elle produira.

Ce que le "Devoir" pense du projet Sapiro

Conclusion d'un article de M. Léo-Paul Desrosiers:

L'expérience que l'Ouest est décidé à faire, nous rapporte-t-on, paraît prématurée, hâtive, et quelque peu présomptueuse. Elle est excellente en principe; et son succès ne pourra que réjouir tout le Canada qui s'intéresse à l'Ouest. Si elle réussit à vaincre tous les obstacles, si elle défait tous les adversaires puissants qui ne la verront pas d'un bon oeil, elle restera comme l'un des exemples les plus frappants de la coopération.

Mais à quelqu'un qui a lu l'histoire française, Sapiro rappelle trop le fameux Law qui intéressa la France à ses projets financiers; et l'état d'esprit actuel qui règne dans l'Ouest rappelle trop l'état d'esprit qui régna à Paris pendant cette période. Aux gens de l'Ouest de ne pas perdre la tête, d'écouter les leçons de l'histoire, et de procéder prudemment et lentement dans leurs entreprises. Le risque ne doit pas être trop grand.

La chronique étrangère

LA DERNIERE DES CONFERENCES

Est-ce bien fini, cette fois, à Lausanne? Jusqu'au dernier moment, on douta qu'on pût sortir de cette impasse. La France s'en est tirée, tout de même, au prix de concessions successives que les alliés paieront peut-être très cher, les uns et les autres, dans l'avenir.

Le document qui porte, bien à tort, le nom de traité de paix, a été signé le 24 juillet dernier. C'est, sans doute, un soulagement pour ceux qui ont suivi, depuis plus de six mois, ces pourparlers; mais la France ne saurait trop se réjouir de cet accord équivoque et qui, au fond, ressuscite la question d'Orient qu'elle avait crue morte à l'armistice de Mondros.

Si l'on songe que, depuis un siècle, toutes les guerres sont venues de là, les Français peuvent regretter qu'on n'ait pas éteint, une fois pour toutes, un tel foyer d'agitation. On n'en serait pas arrivé à traiter d'égal à égal avec les Turcs si l'Angleterre, avec sa politique égoïste, n'avait pas fourni à ceux-ci l'occasion de battre les Grecs et de venir à Lausanne en vainqueurs, eux qui avaient été les vaincus de 1918.

Ce qui ressort de plus clair de cette paix, c'est que les alliés qui, jusqu'en 1914, pouvaient compter sur une Turquie affaiblie et européanisée, en ont fait, aujourd'hui, une nation homogène, obéissant à des chefs sans scrupules, bien décidés à ne tenir aucun compte des intérêts des puissances occidentales. Ce résultat déplorable est dû au manque de cohésion des plénipotentiaires européens, notamment de ceux de la Grande-Bretagne qui ont abandonné la France par un scandaleux chantage, au moment où sa politique, dans la Ruhr, était l'objet d'une opposition calculée. Le moment viendra, plus tôt qu'on ne le pense, où l'Angleterre regrettera d'avoir voulu faire, en Orient, presque une paix séparée. Elle semble s'en être rendu compte déjà, dans ces derniers temps, grâce à la ténacité du général Pellé, mais l'entente venait trop tard. Maintenant il va falloir manoeuvrer habilement, dans le dédale des articles de ce traité, qui prêtent à toutes les interprétations, par conséquent à toutes les discordes.

En somme, la signature de ce traité de Lausanne n'ajoute rien à ce qu'on savait du résultat survenu, après huit mois de discussion et de pourparlers. Tout ce qu'on en peut dire et répéter, c'est qu'il est désastreux pour les vainqueurs et tout en faveur de la Turquie.

Le président de la Confédération Helvétique s'est félicité, paraît-il, qu'on soit arrivé à une conclusion, grâce à des concessions mutuelles. En fait de concessions les Français ne voient que ce que les Alliés ont consenti et que les Turcs leur ont arraché par des menaces de nouveaux conflits.

Ismet Pacha et ses collègues de la conférence n'étaient là que pour exécuter les ordres d'Angora, dictés par Kemal Pacha. Le vainqueur des Grecs n'ignorait pas que les alliés, épuisés par une longue guerre, assoiffés de paix générale, ne pouvaient ou ne voulaient leur opposer aucune résistance armée. Le maintien des troupes anglaises à Tchanak n'était qu'une manifestation impuissante. Quant à la Grèce, malgré toutes les rodomontades des chefs de la révolution, elle était incapable de reprendre une campagne qui lui avait été si désastreuse.

Dans ces conditions, le Conseil d'Angora pouvait tenir la dragée haute aux alliés qui, par instants, esquissèrent bien le geste de se retirer, mais se hâtaient de reprendre les négociations dont la prolongation rendait plus difficile la solution d'autres problèmes plus importants encore pour l'Europe.

La France, à plusieurs reprises, a démontré tout ce que le traité de paix lui faisait perdre, à elle la grande victorieuse, avec les Serbes, de la guerre d'Orient. Mais les récriminations ne corrigent rien et c'est désormais à sa diplomatie de tirer le meilleur parti possible d'une convention où tant d'intérêts français ont été sacrifiés.

Elle peut le faire dans l'avenir, car la France a laissé de profonds souvenirs et garde encore de nombreuses sympathies en Orient et il dépend d'elle qu'elle obtienne, dans l'application des clauses du traité, des bénéfices qui sont absents de la lettre de la Convention de Lausanne.

Quoi qu'il en soit, et pour faire contre mauvaise fortune bon coeur, il faut constater que la fin du conflit oriental est un sérieux acheminement vers la paix générale et la reprise des affaires industrielles et commerciales avec l'Orient.

Il reste seulement à souhaiter que ce commencement ait une suite, et c'est là un voeu qui n'est pas inutile, quand on sait dans quels perpétuels conflits cet Orient a jeté l'Europe depuis si longtemps.

J. L.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

Le cas du député de Brôme

Le Bien Public, des Trois-Rivières (M. Joseph Barnard):

Toute la presse libérale est aux abois. M. MacMaster, le député de Brôme, réalise aujourd'hui le projet qu'il avait annoncé au Parlement lors de la dernière session, et explique à ses électeurs pourquoi lui, l'élu d'un comté libéral, il s'est séparé du parti libéral à la dernière session. On sait que M. MacMaster demandait éloquemment à M. King et à ses partisans d'appliquer, étant au pouvoir, les idées fort belles qu'ils émettaient avec tant d'emphase dans l'opposition. C'était demander beaucoup à un parti politique; c'était même demander trop. La conséquence fut que les libéraux, au pouvoir, remisèrent les articles du programme libéral qui avaient séduit M. MacMaster, et que M. MacMaster, déçu, s'éloigna d'un parti qui n'a pas le souci d'honorer ses engagements. Comme le député de Brôme le disait en plein Parlement: "Je ne quitte pas le parti libéral, c'est lui qui me quitte."

Sous le gouvernement Meighen, M. MacMaster avait proposé une motion à l'effet de déclarer inaptes à siéger comme ministres du cabinet, les directeurs des grandes associations financières. Le gouvernement unioniste rejeta la mesure, mais M. King et tout le parti libéral clamaient que c'était une réforme à faire. Les choses se gâtèrent du moment que ce furent les libéraux qui prirent le pouvoir aux lieu et place du parti unioniste. Le gouvernement King appela au sein du cabinet des directeurs de grandes associations financières, dont sir Lomer Gouin que l'on trouve à peu près partout. M. MacMaster revint avec sa motion de l'année précédente, mais cette fois ce fut M. King qui vota contre, avec tous ses partisans.

La même aventure arriva à M. MacMaster à propos du tarif. Le député de Brôme dit aux libéraux: vous vous êtes faits élire en vertu d'un programme tarifaire que j'approuvais, mais une fois élus, vous avez substitué ce programme; c'est vous moquer du peuple, et je ne puis rester des vôtres.

Notre idée à nous est que, présentement, le député de Brôme soutient la véritable doctrine parlementaire britannique. Le représentant du peuple est élu sur les principes qu'il prône; c'est le défenseur d'une doctrine qu'on envoie en Chambre. Quand la doctrine est soutenue par un groupe assez puissant pour détenir le pouvoir, c'est alors le parti, défenseur d'une doctrine politique, que l'on place au Parlement. Ceci ne cadre pas avec l'opportunisme, évidemment.

WINNIPEG — Les expéditeurs de grain craignent ne pas pouvoir expédier plus de cinquante millions de minots de blé de la récolte de l'année avant la fermeture de la navigation sur les Grands Lacs.

REGINA — M. Dawson Kerr, [illegible] de W.-F. Kerr, commissaire de la Croix Rouge et ancien rédacteur du "Leader", vient de mourir à l'âge de [illegible] ans.

LE SYNDICALISME CATHOLIQUE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

La Fédération des Travailleurs catholiques du Canada — Cinq années de syndicalisme chrétien — Les grandes lignes du programme du congrès de Québec

(Service spécial de la "Liberté")

Quand vous parviendra cette lettre, le deuxième congrès de la Fédération des Travailleurs catholiques du Canada aura pris fin. Ouvert samedi, le 11 août, il aura duré cinq jours.

Dans une autre lettre, j'essaierai d'analyser et de résumer le travail des délégués. Permettez-moi aujourd'hui de poser quelques préliminaires, d'esquisser brièvement les grandes lignes de cette intiative sociale, la plus féconde de ces dernières années dans notre province, et de jeter sur le papier quelques notes sommaires sur le programme soumis aux délégués du second congrès de la Fédération des Travailleurs catholiques du Canada.

Deux années d'existence

Cette Fédération, qui groupe toutes les activités syndicalistes catholiques de notre province, n'a que deux années d'existence. Elle fut fondée au congrès des Syndicats catholiques et nationaux à Hull, en 1922. Sa fondation fut précédée du congrès des syndicats à Québec, en 1918, aux Trois-Rivières, en 1919, à Chicoutimi, en 1920.

C'est à Chicoutimi, une petite ville très industrieuse de la région nord-est de notre province, dont les ouvriers n'avaient aucunement été atteints par la propagande des syndicats neutres, que l'on doit la création du premier syndicat national catholique au Canada.

Ce fut la Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord. La même année, une charte de la province l'incorporait en association de secours mutuels, de prévoyance et d'économie domestique et sociale. Elle avait comme principes directeurs les déclarations de l'illustre Léon XIII, le 15 mai 1891, pour la gouverne des associations d'ouvriers.

Trois congrès

Dans les années qui suivirent, il fut formé, en notre province, d'autres unions qui n'admettaient dans leurs rangs que des catholiques romains. Dès 1918, on se rendit compte que le succès serait lent si l'on ne coordonnait pas cet effort déjà trop éparpillé. Ce fut l'occasion du congrès de 1918 à Québec; 27 délégués y prirent part. Le mouvement des syndicats catholiques nationaux y recevait sa consécration officielle. De toutes parts, tant dans la classe dirigeante que dans les milieux ouvriers, les adhésions affluèrent.

L'année suivante, 128 délégués, représentant un effectif de 31,000 membres, se réunissaient aux Trois-Rivières, le plus grand centre de l'industrie de la pulpe dans la province. En 1920, on allait à Chicoutimi, le berceau du mouvement unioniste catholique: 225 délégués, représentant 120 unions avec un effectif total de près de 40,000 membres. Et cela huit années seulement après la création de la modeste Fédération Ouvrière Mutuelle du Nord.

L'année suivante, à Hull, 200 délégués, représentant 89 unions, près de 45,000 membres, votaient la création de la Fédération des Travailleurs catholiques du Canada. C'était l'an dernier la convention de Montréal qui aidait à consolider dans cette ville, château-fort des unions neutres, le syndicalisme catholique et national.

Aujourd'hui, ces délégués se retrouvent à Québec.

Etape importante

Ce second congrès constitue une étape importante dans la vie des syndicats catholiques nationaux de notre province.

Leurs progrès ont été très rapides en 1919 et 1920. Ces syndicats répondaient à un besoin de notre population ouvrière et l'abondance du travail, durant ces deux années, rendit le recrutement très facile.

Mais 1921, 1922 et 1923 ont été des années de crise. Le travail a été rare. Tout comme les syndicats neutres, les syndicats catholiques et nationaux en ont ressenti le contre-coup. Le recrutement a été plus difficile et maints syndicats ont disparu. Il ne semble pas cependant que le chiffre total des syndiqués catholiques en ait été affecté. Les défections de plusieurs petits centres ont été compensées par des adhésions nombreuses à Montréal.

Le fait d'avoir maintenu ses cadres à peu près au complet témoigne hautement de l'emprise du syndicalisme catholique sur la population ouvrière de notre province. Car, au cours de 1921 et 1922, le nombre des syndicalistes au Canada, qui avait atteint son point culminant en 1919, avec un enrôlement global de 378,047, a diminué de 101,426.

Campagne de recrutement

Les chefs du syndicalisme catholique national se remettent déjà du désarroi causé par la crise économique. Ils se préparent, dans tous les centres industriels, à une nouvelle campagne de recrutement.

Le congrès de Québec devrait favoriser cette campagne. Son programme, très au point, répond aux nécessités de l'heure. Puis, dans les cercles d'étude des syndicats, il a été créé, depuis dix ans, une élite de propagandistes. Il faut les entendre causer et les voir à l'oeuvre pour bien mesurer tout le chemin parcouru depuis dix ans.

Questions professionnelles

Le congrès de Québec se signalera surtout, s'il nous est permis d'en juger par son programme, par son souci des intérêts professionnels et de la sauvegarde de la famille. Signalons quelques-unes des questions les plus importantes au programme: la création d'un tribunal d'arbitrage obligatoire pour mettre fin aux grèves et contre-grèves municipales, la limitation de la semaine de travail à cinquante heures dans les filatures, les usines de tabac et de caoutchouc, la fermeture légale des magasins à six heures, l'uniformité de l'heure, l'abolition du travail du dimanche.

Deux autres questions sont encore au programme. Elles devraient être l'objet d'une longue discussion.

Les syndicats catholiques nationaux demandent la création d'un conseil supérieur du travail. Ils en sont venus à cette décision après avoir constaté que nos administrateurs provinciaux et fédéraux sont très lents à suivre les suggestions, souvent excellentes, que leur font les délégués aux congrès ouvriers. Un simple accusé de réception et c'est généralement tout ce que l'on obtient d'eux.

Un conseil supérieur du travail pourrait y remédier. Il étudierait les desiderata des unions ouvrières et patronales et pourrait aviser le ministère du travail.

Ce conseil supérieur du travail se composerait de représentants du gouvernement, des associations ouvrières et patronales; il s'adjoindrait des professeurs d'économie sociale et politique dont la fonction est d'étudier la législation ouvrière ainsi que les relations entre le travail et le capital.

Même de prime abord l'on comprend le rôle important que pourrait jouer un conseil supérieur du travail dans la solution de plusieurs problèmes sociaux au Canada.

Pour les familles nombreuses

Cependant il est au programme une autre question qui ne s'imposera pas moins fortement à l'attention des délégués. C'est celle du conseil de Montréal en faveur des familles nombreuses. C'est une question neuve au Canada et qui transplante ici plusieurs préoccupations européennes. Le texte de la résolution dispense de tout commentaire.

Elle demande:

() Une allocation aux femmes en couches. Un dollar par jour pendant quatre semaines, avant et après l'accouchement, pour les familles nécessiteuses, après le cinquième enfant.

(b) Des primes de natalité. La province paiera une prime de $50, au cinquième enfant vivant, de $100 au septième enfant vivant et de $100 aux enfants subséquents. L'Etat fédéral devra payer la moitié des primes de natalité.

(c) Que les familles bénéficiant des allocations gouvernementales jouissent également du privilège suivant: les biens mobiliers meublant, linge, vêtements, articles de ménage seront insaisissables.

(d) Des privilèges sur les chemins de fer de l'Etat. Pour le père de famille de cinq enfants en bas de 18 ans, réduction des frais de transport de 50%; de six enfants en bas de 18 ans, réduction de 60%; de 7 enfants et plus en bas de 18 ans, de 70%.

(e) Le vote familial. Les pères de famille auront droit à autant de votes qu'ils auront d'enfants mineurs.

Succès assuré

Sans doute plusieurs de ces résolutions ne seront pas approuvées par les gouvernements, même si elles le sont par les délégués au congrès. Mais elles n'en attestent pas moins combien ouvert à toutes les préoccupations sociales est l'esprit de nos ouvriers.

Ce qui frappe tout observateur du syndicalisme catholique national dans Québec, c'est l'estime dont il jouit auprès de la classe dirigeante. Il a sa confiance et peut toujours compter sur son appui.

C'est pourquoi le succès du syndicalisme catholique national ne laisse place à aucun doute. Il a franchi sans trop s'en ressentir la crise économique des dernières années. Fort de l'expérience acquise, il ne peut qu'aller de progrès en progrès.

Hector HEROUX.

L'A.C.J.C. AU MANITOBA

Rapport de M. Léon Bruyère, vice-président de l'Union Régionale de Saint-Boniface, délégué des cercles du Manitoba au Congrès de l'A.C.J.C., à Sherbrooke

Chers camarades,

A mon retour du magnifique voyage que m'a valu le grand honneur que vous me confériez lors de notre dernier congrès régional annuel en me nommant votre représentant au grand congrès et au conseil fédéral de Sherbrooke, c'est un devoir pour moi de vous réitérer mes remerciements les plus sincères pour la confiance que vous avez reposée en moi et de vous faire rapport.

Les journaux ont assez parlé du congrès lui-même, en donnant dans plusieurs cas des rapports complets, et il me sera facile de me dérober à l'obligation de vous en faire, à mon tour, un compte rendu entier. Je me bornerai donc à souligner ce qui m'a le plus intéressé et à vous transmettre mes opinions personnelles.

En débarquant à Sherbrooke, je ressentis de suite les effets de la fraternité chez les membres de l'A.C.J.C. En remarquant mon insigne, les membres du Comité de réception sherbrookois me souhaitaient la bienvenue et s'occupaient de m'hospitaliser.

J'étais à la gare à l'arrivée des membres du Comité Central accompagnés d'un bon nombre de délégués; l'arrivée de chaque train et des automobiles grossissait la famille de l'A.C.J.C. et il était facile de remarquer les acéjistes, même sans leurs insignes, et un esprit de camaraderie s'établit bientôt parmi les congressistes.

Nos camarades de Sherbrooke nous avaient promis un chaleureux accueil et ils n'y ont pas manqué. Ils méritent nos félicitations pour l'organisation parfaite du congrès.

J'eus la bonne fortune d'être logé au même hôtel que les membres du Comité Central et je fis bien vite la connaissance de nos officiers généraux. De leurs personnes et de leur conduite se dégagent facilement les impressions qu'ils sont de dignes chefs de notre asociation, qu'ils méritent notre admiration et notre confiance. Je dois ici mentionner que tous les congressistes, dans leur conduite extérieure aussi bien que dans les réunions, répondaient à l'attente générale et étaient de dignes représentants de l'élite de la jeunesse canadienne-française.

Soirée du 30 juin

Dans son discours d'ouverture, le président général, M. Joseph Blain, après avoir souhaité la bienvenue à tous, fit mention des délégations lointaines: celle de Saint-Boniface en particulier fut bien reçue. Il fit la revue des activités de l'année, il dit que nos cercles doivent être des cercles d'étude d'abord, être organisés avec mesure, que trop d'activités est dommageable. Il déclara que la campagne en faveur du Semeur se continuerait, qu'il fallait rendre un juste témoignage aux rédacteurs de notre organe. Il encouragea la fondation des avant-gardes afin de préparer des membres pour plus tard. Il mentionna les lacunes dans les Unions Régionales, qui ne se tiennent pas en contact assez suivi avec leurs cercles et avec le Comité Central. Il déclara qu'il y avait eu réorganisation du Comité Central lui-même, que le nombre des cercles avait diminué, mais que, par contre, les cercles existants s'étaient consolidés, étaient plus virils. Il proposa de faire de la bonne propagande, pas de fondations trop rapides, qui ne sont pas durables, pas de recrutement en masse, telle avait été la pensée des fondateurs, telle doit être la nôtre. Nous voulons affilier les jeunes gens de toutes les catégories: la propagande dans les collèges est une tâche de prédilection, c'est là d'où sortiront des fondateurs de cercles. Il annonça la célébration du 20me anniversaire de la fondation de l'association, à son berceau, à Montréal en 1924, par un grand congrès international, où seront invités tous les membres, anciens et actuels, tous les amis de l'oeuvre.

Le camarade Guérin donna un intéressant rapport des événements de l'année dans l'association, sous une forme allégorique, faisant passer toute l'association, ses officiers, ses membres, devant le Grand Juge, comme au jugement général.

Les élections confirmèrent le choix des officiers fait depuis la démission du camarade Guy Vanier.

Journée du dimanche, 1er juillet

Dimanche, messe de communion, assistance à la grand'messe en corps, les congressistes placés en avant de l'église, visite à Mgr Larocque après la messe, présentation des délégués, paroles bienveillantes de la part de Sa Grandeur.

Dans l'après midi, étude, sujet: "Le fait de la désertion des campagnes, ses causes". Le camarade Jean Guérin et les commentateurs traitèrent longuement ce sujet: les paroles de Sa Grandeur Mgr Prud'homme, lors de son passage à Montréal, récemment, furent citées. Les principales causes énumérées furent: Difficulté d'établir les fils de cultivateurs, rétribution insuffisante, progrès économiques et industriels, aversion des campagnes, attrait pour les villes, mépris pour l'habitant, hâte de devenir rentier, esprit d'aventure, manque de formation sociale, absence de patriotisme.

Ces travaux sont trop étendus pour en donner ici un sommaire; la brochure sur ce sujet par le R. P. Dugré, S.J., vous renseignera pleinement.

Dimanche soir: Une année de lutte contre les infiltrations étrangères, résultats obtenus depuis le Conseil Fédéral de Hull.

Le vice-président du comité central, le camarade J.-C. Martineau, avait fait un sommaire des rapports de tous les cercles. Le cercle Provencher, de St-Boniface, mérita une mention pour sa campagne en faveur de l'hebdomadaire manitobain, la **Liberté**, recueillement d'abonnements et contribution à ses pages; le cercle Saint-Norbert, de Letellier, fut aussi mentionné pour ses efforts contre les enseignes anglaises et en faveur de l'usage du français dans son milieu. Le cercle Châtelain, de Buckingham, P. Q., gagna le trophée offert par l'ancien président général, le camarade Guy Vanier. Le camarade Laurin, du même cercle, gagna le prix de $25 offert par le Cercle Dollier de Casson, et j'eus le plaisir d'aller recevoir le prix de $15 offert par le Cercle Jacques-Cartier de Montréal, au membre de l'Avant-Garde ayant le plus fait en faveur du français, et décerné au jeune Bernard Goulet, président de l'Avant-Garde Provencher, de Saint-Boniface, et d'être témoin des applaudissements chaleureux qui l'accompagnèrent.

Le Cercle Châtelain a bien mérité le trophée, ayant accompli une tâche herculéenne en donnant au français la place à laquelle il a droit dans tous les domaines. Les membres de ce cercle méritent notre admiration et devraient, par leur exemple, créer des émules chez les autres cercles, car ce trophée est annuel et passible de changer de mains chaque année. Ces jeunes gens ont prouvé qu'il était possible d'obtenir des résultats tangibles par nos cercles, quand tous les membres y mettent de la bonne volonté et de la persévérance.

Discours par l'abbé Lucien Pineault, directeur de l'**Action française**, qui nous prouva que notre fierté faisait défaut, que nous avions toutes les raisons pour nous tenir toujours debout et nous exhorta à ne pas céder devant l'envahisseur de nos droits les plus sacrés, mais à combattre avec persévérance, nous assurant la victoire tôt ou tard.

Lundi, 2 juillet

J'accompagnai les membres du Comité Central et les représentants des Unions Régionales à Angus-Est, où avait lieu la bénédiction d'une église; je pris part au banquet.

Dans l'après-midi, réunion des aumôniers, des prêtres intéressés aux oeuvres de jeunesse, où l'aumônier général, le R. P. Colclough, S.J., traita de l'organisation des cercles. Il appuya sur les cercles ruraux et pour leur fonctionnement se basa sur les programmes d'études agricoles des cercles manitobains. Il cita les paroles bienveillantes de M. le curé Jutras, de Letellier, encourageant la fondation de cercles de l'A.C.J.C dans chaque paroisse du Manitoba, comme un remède contre la désertion des campagnes. Un enthousiasme marqué à cette réunion chez les membres du clergé augure bien pour la formation de cercles dans plusieurs paroisses. Les méthodes de propagande choisies furent à peu près les mêmes que nous adoptions à notre congrès régional de Saint-Boniface: tenir l'A.C.J.C. en évidence par articles dans les journaux, visites des cercles et des paroisses, etc.

Le soir, séance de clôture, sujet: "Les remèdes à la désertion des campagnes.

Un ancien membre de l'A.C.J.C., maintenant professeur d'économie rurale, traita ce sujet. Les principaux remèdes: faire de la colonisation intelligente; organiser l'agriculture sous le rapport de la production et de la vente; améliorer la condition sociale du cultivateur.

Dans l'ordre social, le conférencier spécifia les cercles d'étude. "Aucune oeuvre de relèvement social n'est possible dans le monde sans l'action d'une élite. Il nous faut donc à la campagne une élite qui soit apte à seconder et à diriger tous les mouvements de progrès. Cette élite, nous la prendrons dans les cercles d'étude ruraux, cercles affiliés à l'A.C.J.C. Les principes et les exemples de cette association sont une garantie pour la prospérité future de nos campagnes." — Charles Gagné.

Le programme de chaque séance était très chargé et nous retenait pendant de longues heures, mais les solides travaux présentés, les commentaires documentés nous faisaient suivre les séances avec avidité.

Ce résumé est très incomplet, mais il vous donnera une conception de l'importance des sujets traités dans les congrès et l'ordre avec lequel les séances sont organisées afin de tirer avantage du court temps disponible.

A mon retour à Montréal, je visitai les bureaux de l'Association, où le chef du secrétariat, le camarade de la Rochelle, me reçut avec son amabilité bien connue. Je le mis au courant de la situation de l'A.C.J.C. dans l'Ouest, avec l'aide des notes fournies par le camarade Bélanger, de l'Union Régionale, et de mes connaissances personnelles. J'ai pu constater que nos mouvements sont suivis de près par le comité central et qu'il comprend nos difficultés. On m'a fait espérer que si non l'an prochain, dans deux ans du moins, le comité central enverra un de ses représentants nous visiter.

L'accueil chaleureux reçu à Sherbrooke, la rencontre des membres du comité central et le contact avec les délégués des cercles des autres provinces m'ont fait réaliser que notre association était grande et bien organisée. Nous sommes une force au pays et nous devons continuer de l'être. A cette fin il nous faut faire progresser l'association au Manitoba, nous tenir en relations avec nos officiers généraux, par écrit et par visite.

Il faut y prendre part pour réaliser les bienfaits de ces réunions des membres d'une même organisation, les échanges de vues qui s'y font, l'encouragement que l'on a de constater que nous poursuivons une cause commune. Donc je suggèrerais que chaque année un délégué soit envoyé au congrès général, que les dépenses soient partagées entre tous les cercles dépendant de l'Union Régionale, et je suis persuadé que nous en profiterons tous par un regain d'ardeur de la part du délégué dans son cercle particulier, qui ne pourra que se répercuter chez tous nos membres.

Léon BRUYERE,

Vive-président de l'Union Régionale de St-Boniface, délégué des cercles du Manitoba au Congrès de l'A.C.J.C.

L'HEURE DES LAMPES

La nuit s'étend.
Voici que les choses s'embrument.
Et les maisons, une à une, s'allument
D'un feu réjouissant.

Heure des rayons sur les tempes,
De paix au coeur, de gaieté dans l'esprit,
Heure où l'espoir au fond de l'âme rit,
Heure des lampes.

Heure des fronts unis,
Heure du livre,
Du silence qui fait revivre,
Du rassemblement dans les nids.

La soupe cuit et le toit fume,
La maison fidèle t'attend,
Homme. Reprends, d'un coeur content,
Reprends ton chemin de coutume.

La main vaillante a rallumé
La lampe à l'ardente caresse
Vois ce nuage de tendresse,
Qui monte du toit aimé!

Lampe que l'épouse rallume
Sous le toit pieux et discret,
Qui dira le charme que met
Ta lueur, dans le soir qui fume?

. . . .

Mais hélas! il est des maisons
Où la lampe n'attend personne,
Où son clair rayon qui frissonne
Est noir comme la nuit sur le mur des prisons.

Il est des maisons où la lampe,
La lampe au feu réjouissant,
Ne voit pas paraître l'absent
Et ne luira plus sur sa tempe...

Chers visages jamais revus!
Seigneur, ayez pitié de la femme qui pleure,
Dans le deuil d'allumer le soir, à la même heure,
La lampe en la demeure
Où le bien-aimé ne vient plus!

Blanche LAMONTAGNE.

CHRONIQUE

Page Féminine

Contre cette ardeur des femmes à rechercher la science, fut-ce d'abord la science la plus élevée, ... il n'est qu'un remède: offrir aux femmes un enseignement qui leur donne la science, ... fortifiant cette foi. ETIENNE LAMY.

IMPRESSIONS

Il fut un temps où la simple évocation du mot "hôpital" éveillait dans l'esprit les terreurs d'une vision de martyre et d'agonie. De nos jours, ce mot a perdu son caractère inhumain; il apaise et lénifie comme un puissant élixir. Vous parle-t-on d'un séjour à l'hôpital, on y va presque en chantant.... C'est la pente joyeuse; gare au mélancolique versant!

Aux blasés, aux virtuoses de l'impressionnisme en quête d'émotions neuves, je recommande instamment ce cahotement de l'ambulance, dont chaque secousse semble une caresse de bistouri.

Il est aussi un petit frisson, abominablement exquis, qui vous échelonne les vertèbres si, après de longs jours de morosité, on fait miroiter à vos yeux la perspective d'un stage de plusieurs mois dans ce riant séjour. C'est ça qui vous donne des pensées en arabesque!! Seuls les initiés me pourront comprendre.

A vous qui cherchez de l'inédit, j'appuie sur une promenade en civière, sous un plafond gris et bas, à travers d'interminables corridors, dont la froideur marmoréenne vous transperce et vous glace. Le regard éperdu, vous suffoquez dans cette ambiance étrangère; avec effroi, vous sondez ces murs suintant les tristesses et la mort, où une main invisible semble tracer un fatidique mane, thecel, pharès...

Mille pensées lugubres se coalisent dans votre esprit malade; une infirmière est là, tout près; vous brûlez de savoir, vous n'osez demander; ces gestes automatiques, ce mutisme vous paralysent, vous déconcertent; et d'ailleurs, à quoi bon? Dans ces yeux penchés sur vous, ne lisez-vous pas un "jamais plus" dans toute son extension illimitée?

Et vous gémissez dans le secret de votre coeur; et vous vous sentez frileux d'amitié, de sympathie...

. . . .

Les délices de la convalescence, le douillet du premier oreiller, le velouté d'une chaise longue: autant d'impressions combien rares et précieuses!

Et cette attente, fébrile du départ, faite d'angoisse nuancée de joie, l'avez-vous connue? Ce ruissellement soudain du soleil dont vous êtes inondé comme d'un bain d'or liquide, le grand ciel bleu, le revers gazonné du chemin, et avez-vous goûté le charme reconquis?

Non, franchement, je ne sais pas d'émotion plus vive, plus révélatrice de poésie et de beauté, que cette impression de bonheur dont l'âme se trouve trop pleine quand, après une réclusion forcée, elle prend enfin contact avec la nature toute belle, d'où s'échappent et montent, comme une mystérieuse harmonie, tous les battements de la vie.

PAULE.

Effectivement, des plaintes, comme celles d'un enfant à l'agonie, sortent de nouveau de l'étrange poterie. Curieuses autant que surprises, les deux compagnes s'approchent. Que voient-elles? Une petite fille encore vivante, retirée là comme un escargot dans sa coquille. Mais elle ne s'est pas mise là toute seule ni volontairement, la pauvre petite. Sa forme tordue et brisée montre qu'une main homicide l'a saisie et, sans pitié, l'a fait entrer de force par le col étroit, dans l'abri sinistre. Indignées, les deux femmes se consultent.

— Comment la sortir de cette prison invraisemblable?

— Il n'y a qu'un moyen: briser la cruche.

— C'est cela.

Sous des coups délicats l'argile s'ouvre et s'en va en morceaux. La prisonnière est délivrée. A moitié broyée, n'ayant plus qu'un souffle de vie, elle est aussitôt portée au couvent de St-Joseph de Cuttack.

— Les Vierges blanches ont le coeur tendre et bon, elles recevront volontiers la pauvre victime. Auprès d'elles, elle vivra et sera heureuse.

Les deux étrangères avaient bien jugé. Au couvent, scène délicieuse de surprise et d'attendrissement: l'enfant trouve dix mères pour la recevoir. On la lave, on la soigne, on frotte ses pauvres membres pour les remettre en place; on est aux petites attentions pour elle pendant des semaines.

Et l'enfant se remet... Oh! pas complètement. La cruche trop étroite l'a estropiée pour jamais. Je parle de son corps, car son âme s'ouvre rapidement au soleil de la grâce.

Au baptême on l'appela Caroline.

• • •

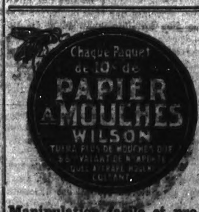
Caroline a maintenant 16 ans.

Elle est intelligente et vive; son teint est clair, ses traits fins, ses yeux doux et rêveurs décèlent sa haute caste.

Les jours passés dans la cruche de terre, au bord du grand fleuve, sont déjà loin.

Cependant, de ces jours, son pauvre corps garde les marques. Regardez-la passer, obéissante et modeste, allant à sa tâche ordinaire. Elle boite désastreusement.... L'épaule droite est plus haute que l'épaule gauche. Finalement — suprême disgrâce — elle est bossue!...

Elle pense parfois aux crocodiles qui auraient pu la dévorer, mais jamais au mariage. Non, jamais personne ne la demandera!



L'EVANGILE

XIVe dimanche après la Pentecôte

(S. Matth., VI, 24-32).

En ce temps-là, Jésus dit à ses disciples: Personne ne peut servir deux maîtres; car s'il aime l'un, il haïra l'autre; et s'il respecte l'un, il méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'argent. C'est pourquoi je vous dis: Ne vous inquiétez ni de la nourriture nécessaire à la vie, ni des vêtements qui doivent couvrir votre corps. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement? Considérez les oiseaux du ciel: ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, ils n'amassent rien dans des greniers; cependant votre Père céleste les nourrit. Ne valez-vous pas beaucoup plus que les oiseaux du ciel? Et qui d'entre vous peut, avec tous ses soins, ajouter à sa taille la hauteur d'une coudée? Et pour le vêtement, de quoi vous inquiétez-vous? Voyez les lis des champs comme ils croissent; ils ne travaillent point, ils ne filent point; cependant je vous déclare que Salomon lui-même, dans toute sa magnificence, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir ainsi une herbe des champs, qui est aujourd'hui, et qu'on jettera demain dans le feu, comment pourrait-il vous oublier, hommes de peu de foi? Soyez donc sans inquiétude, et ne dites point: Que mangerons-nous? que boirons-nous? ou de quoi nous vêtirons-nous? Ce sont là les soins qui occupent les païens; mais pour vous, mon Père connaît tous vos besoins. Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît.

Calendrier de la semaine

Jeudi, 23 août — S. Philippe Béniti.
Vendredi, 24 — S. Barthélemy.
Samedi, 25 — S. Louis, roi de France.
Dimanche, 26 — Quatorzième dimanche après la Pentecôte.
Lundi, 27 — S. Joseph Calasanz.
Mardi, 28 — S. Augustin.
Mercredi, 29 — Décollation de S. Jean-Baptiste.

L'enfant qui a communié

C'est M. Legouvé, de l'Académie française, qui rend compte, en ces termes, des paternels épanchements qu'il eut avec son fils, après sa première Communion:

J'appelai mon fils: c'était au lendemain de sa première Communion.

Il entra un peu ému, un peu agité, mais le visage toujours éclairé de cette charmante expression de tendresse avec laquelle il m'aborde chaque matin. Je l'embrassai, je lui dis de s'asseoir et je commençai ainsi:

"Mon cher enfant, tu entendras plus d'une critique amère de la confession; tu entendras attaquer plus amèrement encore le sacrement de la communion; tu l'entendras railler par des esprits qui oublient tout ce que ce dogme a de grand pour ne voir que ce qu'il a d'incompréhensible.

"Eh! qu'importe l'incompréhensible! le monde tout entier est-il autre chose qu'un insondable mystère? Si je laisse de côté le mystère, si j'accepte la présence réelle comme un fait, que reste-t-il devant moi? Une des plus grandes consolations de l'âme humaine.

"Je ne sais rien de plus propre à la fortifier, à la remplir d'un saint respect pour elle-même que cette pensée: Tu sers de sanctuaire à ton créateur!

"Si la seule présence d'un être aimé suffit parfois pour nous garantir d'une faute, que sera-ce pour une âme chrétienne de se dire: Mon Dieu est mon hôte, il est en moi!

"Mon fils, j'ai vu des visages de mourants s'éclairer de la lumière de l'espérance en recevant l'hostie sainte; dans l'église au sortir de la sainte Table, des fronts de jeunes filles tout illuminés d'un rayon de la foi; j'ai vu la mère au milieu des convulsions de la douleur, soudainement apaisée par la communion, sourire à ses propres souffrances. J'aurais horreur de moi-même si de tels souvenirs ne m'inspiraient pas le respect. Ce qui jette de pareilles lueurs sur la figure humaine ne peut être que sacré.

NOTRE LANGAGE

Le français tel qu'on le parle

Sous ce titre, Benjamin écrit dans "La femme et l'enfant":

"... A vrai dire, ce qui m'inquiète le plus, c'est moins l'ignorance des jeunes gens que la négligence des jeunes filles.

Comme toutes les autres traditions, en effet, ce sont les femmes qui conservent au foyer la correction des mots, tout à fait analogue à celle des moeurs.

Or, les jeunes filles sont devenues, aujourd'hui, aussi libres dans leur langage que dans leurs attitudes. Elles se moquent entièrement de la grammaire et, le plus souvent à leur insu, elles se laissent aller à employer, non pas, certes, des mots déshonnêtes, mais, ce qui est au moins aussi grave (!), des locutions fautives.

Un savant, M. J. Marouzeau, directeur de l'Ecole des Hautes-Etudes, attirait, l'autre jour, l'attention sur un certain nombre d'expressions vicieuses qui sont devenues absolument courantes.

L'une des causes de cette décadence est assurément l'ignorance, et c'est aussi le besoin de ne pas se singulariser, d'avoir l'air dans le mouvement, de ne pas "faire la petite bouche".

Il arrive aussi que le sens des mots se transforme sous l'influence d'une autre cause, qui est la malice naturelle de l'esprit humain. Mais cette action est si persistante qu'elle produit une véritable évolution des vocables, et qu'il finit par devenir absolument correct d'employer les mots dans leur sens dérivé par la méchanceté.

Le plus souvent, en effet, quand nous sommes ensemble, nous obéissons à deux exigences, l'une naturelle, l'autre sociale: le penchant naturel, c'est de nous moquer de notre prochain; la nécessité sociale, c'est de le faire poliment. Aussi, point n'est besoin d'un mot injurieux pour être désagréable; dites d'une jeune fille qu'elle est "simple", "toute bonne", d'un jeune homme qu'il est "bien honnête", que c'est un "brave garçon"; on saura ce que cela veut dire! De même, on appelle naïf celui qui est de son pays (c'est le sens originel), et le naïf, dans la suite, est devenu un niais.

... De même encore pour la campagne: ainsi, de "rustre", qui signifie simplement "rustique", on a fait un personnage grossier, comme de "vilain", qui désignait l'habitant d'une ferme, on a fait un synonyme de manant.

Y a-t-il un plus joli mot que celui d'innocent? Il désigne toute la pureté d'une âme fraîche, que le mal répandu dans le monde n'a pas encore frôlée. Or, à l'usage, le mot a fini par prendre le sens de crétin, d'arriéré, de minus habens.

... Ne nous étonnons donc point: si, jadis, la seule malice a suffi à faire subir aux mots de telles défigurations de sens, dans une époque de désordre comme la nôtre, où tant de causes contribuent à tout embrouiller, notre pauvre belle langue, telle qu'on la parle et même l'écrit, risque de paraître bientôt méconnaissable.

PAROLES DU PAPE

Sa Sainteté Pie XI et l'école

En recevant les membres du Congrès national italien scolaire, le Pape a prononcé d'importantes paroles dont voici un extrait:

"Votre présence Nous dit que vous considérez ce problème comme faisant partie des plus hautes aspirations et des intérêts substantiels et vitaux des âmes et par cela même de l'Eglise de Dieu.

"L'école, ainsi que l'a dit quelqu'un qui s'y entendait, est un temple ou bien c'est une caverne ou une tanière. L'école n'est pas seulement le temple de la science, mais on peut dire qu'elle est le temple de Dieu même, parce que Dieu est vérité et que la vérité seule a toujours le droit de régner, de se répandre, de s'amplifier toujours à travers l'école. L'école devrait donc être considérée comme un complément du temple proprement dit, complément qui est une nécessité essentielle, particulièrement à notre époque. Comme l'école est ou au moins devrait être un temple, ainsi l'Eglise devrait être dans un certain sens une école. Ce n'est pourtant pas l'école proprement dite parce que Jésus ne l'a pas appelée la maison d'enseignement, mais la maison de prière: Domus mea, domus orationis. L'indication ne pourrait être ni plus vraie ni plus profonde. Tout dans l'Eglise s'accomplit dans la prière. Et même l'enseignement qui y est donné revêt l'esprit caractéristique de la prière. Pourtant il est absolument nécessaire que les vérités fondamentales, ces vérités qui sont la base de tout ce qu'on peut savoir, soient enseignées et apprises comme toutes les autres choses, nécessaires à connaître, s'enseignent et s'apprennent. Or, c'est justement à l'école que nous pouvons et devons chercher cet enseignement, parce que c'est à l'école qu'il doit être donné.

"A ne penser qu'aux quantités exprimées par les chiffres, combien sont-ils ceux qui vont à l'Eglise dès le bas âge? Ils sont relativement peu, tandis que l'école réunit les enfants par centaines et par dizaines de mille et les réunit en des conditions qui permettent de les soumettre aux mêmes conventions, aux mêmes règles didactiques. Si donc, en ce moment décisif pour l'école de notre pays, vous vous êtes assemblés pour vous occuper de cet important et difficile problème, vous avez bien mérité de l'Eglise et des âmes."

ON CONTINUE A MOURIR EN DANSANT

Rome — Quatre couples qui dansaient depuis cinquante heures, dans un établissement de Milan, voulant établir un nouveau record, par suite d'une chaleur torride, tombèrent gravement frappés sans avoir atteint le résultat désiré.

Bienheureux sont les coeurs pliables, car ils ne rompront jamais. — Saint François de Sales.

Mieux vaut se marier tôt

C'est l'avis d'un médecin, qui a poursuivi depuis 25 ans des constatations sur le même objet, voulant savoir quelle pouvait être l'influence de l'âge des parents sur le caractère et l'intelligence de leur progéniture.

Les enfants de parents très jeunes sont turbulents et d'intelligence éveillée. Leur conduite laisse à désirer. Ils sont impulsifs, mais pleins d'esprit.

Les enfants de parents arrivés à la maturité sont paisibles, sans que leurs facultés intellectuelles soient diminuées.

Les enfants de parents âgés sont, au contraire, irréfléchis et bornés, et difficilement éducables au point de vue moral.

Telle est la règle générale.

Mais il est bon d'ajouter que, précisément parce que c'est une règle, elle comporte des exceptions.

La décence au Vatican

Voici quelques détails au sujet de l'incident récent que nous avons relaté:

Dimanche matin, un groupe important de fidèles se pressait à la porte de bronze pour être admis à l'audience du Pape.

Déjà les premiers rangs ont franchi le seuil et gravissent l'escalier qui mène à la cour Saint-Damase. Mais le mouvement s'arrête soudain. Que se passe-t-il?

A l'entrée de la cour, un évêque barre le passage et sépare en deux groupes la foule des arrivants, ou mieux, des arrivantes:

"Vous, Madame, passez!.. Vous, Mademoiselle, ici à gauche... Avancez... Pas vous, Madame... veuillez attendre. Non, non, vous ne pouvez pas passer ainsi..."

Qu'est-ce donc? Y aurait-il deux pèlerinages mêlés? Non, pourtant, les insignes sont les mêmes dans les deux groupes.

A droite, on avance. On arrive à l'antichambre du Pape. Mais là, nouvel arrêt, nouveau partage, et ceux ou celle qui n'avaient pas compris comprennent enfin: les gardes suisses ont la consigne formelle de ne laisser passer aucune dame dont la robe ne soit absolument montante et les manches suffisamment longues.

A leur grande confusion, celles qui ne se trouvaient pas dans les conditions de modestie requises, se virent impitoyablement refuser l'entrée de la salle d'audience. Quelques-unes — à qui la chose était possible — parvinrent, à force d'épingles dues à la complaisance des "sediari", à corriger l'inconvenance de leur toilette. Certaines n'eurent d'autre ressource que de nouer leur mouchoir à leur cou en guise de fichu. Plutôt que de renoncer à voir le Saint-Père, elles firent cet acte d'humilité, — certes! méritoire devant une foule de 300 personnes! Les autres restèrent dehors.

La leçon portera ses fruits, espérons-le! Mais qu'il est donc triste de devoir en arriver là!...

SUR LES MISSIONS

Sinistres berceaux

Par S. G. Mgr Rouxsillon, évêque de Vizagapatam

Le grand fleuve, ce matin-là, était calme comme un enfant endormi. Sous les embrasements de l'été sa vaste nappe qui, pendant les pluies, à Cuttack, roule comme une mer, s'était rétrécie, laissant de chaque côté une longue bande de sable fin. Sur ce boulevard soyeux, aux premières lueurs du jour, deux femmes "oryates" se hâtent de regagner leur village aux huttes grises. Elles parlent de leur humble vie indienne coupée de péripéties sans histoire; elles parlent surtout de leurs peines... Tout en conversant elles n'oublient pas de jeter quelques regards furtifs sur le fleuve. Rien n'agite sa surface verte; il cache cependant de dangereux voisins. Le "Mahanâdi" (le grand fleuve) est plein de crocodiles. Parfois, on les voit étendus sur la nappe, immobiles. Dans leur gaine d'écailles serrées et sales, on dirait des troncs de palmiers de 15 à 18 pieds de long. Le plus souvent, ils restent entre deux eaux, à l'affût, ne laissant sortir que le fin bout de leur mâchoire démesurée. Gare à l'imprudent qui s'approche pour se laver les pieds! Les formidables mandibules s'ouvrent d'un mètre et — fermoir terrible — se referment avec un bruit sec et strident. Il y a des crocodiles mangeurs d'hommes. L'un de ces monstres tué à Cuttack avait une poignée de bijoux dans le ventre!

• • •

Tandis que les voyageuses surveillent la rive et le jeu des vagues qui mordent le sable jaune, l'une d'elles aperçoit soudain, à une certaine distance, un vase noir au col étroit. Dans l'Inde ces ustensiles de terre sont communs, au bord des puits et des rivières. Celui-là a été rejeté sans doute par les eaux. Qui sait?... Peut-être cache-t-il un mystère?... Elle le regarde encore, prêtant l'oreille.

— Mais... mais... est-ce que je suis folle? fait-elle en s'arrêtant.

— Que veux-tu dire? interroge sa compagne.

— Cette cruche n'est pas une cruche ordinaire. Elle m'a semblé émettre des plaintes étouffées...

— Hallucination!

— Cela recommence. Ecoute plutôt...



TRANSITION

Il n'est pas nécessaire de voyager longtemps à travers la province pour constater qu'il nous faut un changement radical dans notre culture. La rouille et toute la gente des mauvaises herbes montrent à l'évidence à l'oeil averti que notre grande culture de blé menace de nous conduire à une faillite complète. Il nous faut un changement immédiat et malheur à ceux qui vont perdre leur temps à chercher un autre remède que la culture mixte, pour remettre leurs fermes dans des conditions plus favorables.

Cette transition se fera d'autant plus difficilement qu'elle doit se faire à la suite d'années d'abondance. Ces prix de guerre nous ont bien mal préparés à l'évolution que nous devons faire subir à nos fermes. L'abondance nous a tourné la tête. Nos autos, qui nous coûtent en moyenne $500 par année, nos belles maisons à côté de pauvres étables sur des fermes gaspillées par les mauvaises herbes, l'habitude de la vie facile, avec ses toilettes et ses promenades, font de la transition qui s'impose un fantôme que peu de cultivateurs osent envisager. On a peur, et à la façon du petit enfant effrayé, on se cache la figure et on ferme les yeux pour ne pas voir arriver la catastrophe.

Cependant la banqueroute est là pour celui qui, lourdement endetté, ne peut compter que sur sa récolte de blé. Cette récolte de blé payera-t-elle ses dépenses cette année? Et il y a longtemps qu'elle a commencé à nous habituer à ces déboires. Nous aurions dû profiter des leçons du passé. Heureusement qu'un bon nombre d'habitants n'ont pas eu peur du fantôme. Au lieu de tourner la tête pour ne pas le voir, ils ont tenu leurs yeux grands ouverts, ils ont eu le courage d'affronter la nouvelle condition, ils ont accepté le travail de la culture mixte, et, chose curieuse, ils se sont aperçus que ce qui apparaissait à tous comme un affreux fantôme était, en réalité, la fortune, qu'ils découvraient le véritable bonheur avec pas moins de travail, sans doute, mais un travail intelligent et payant.

J'entends déjà bien des mères de famille s'écrier en lisant ceci: "Ah! nous autres, cultivateurs, on nous impose le travail rude. Quand serons-nous heureux comme les riches?"

Madame, ne vous faites donc pas illusion; ne vous laissez pas éblouir, ne perdez pas votre courage au travail, quand vous voyez passer à votre porte ces belles voitures, quand vous entendez les cris et les rires de ces femmes et de ces jeunes filles qui vous paraissent heureuses. Sachez que ces autos ne sont pas toujours la propriété de ceux qui les conduisent, que bien de ces jeunes gens qui vous semblent si heureux avec leur bel auto n'ont pas même de maison; ils habitent bien souvent des cabanes de pièces. Puis cette femme à peine habillée et riante que vous voyez entraînée avec une vitesse vertigineuse n'est pas toujours la femme de celui qui la conduit... Trop souvent la véritable picure à la maison.

Non, ce que vous appelez la richesse et la jouissance n'amènent pas souvent le bonheur et font rarement les ménages heureux. La véritable jouissance, telle qu'on peut l'avoir ici-bas, vous la trouverez sur vos fermes quand vous serez laborieuses et économes, mêlant vos sueurs à celles de votre mari; tenant votre maison bien proprement mais sans luxe, élevant vos garçons et vos filles pour en faire de bons fermiers et de véritables femmes fortes.

N.-C. JUTRAS, ptre.

NOTRE RECOLTE EST ORDINAIRE

Les espoirs du début de la saison ne sont pas réalisés

Dans son troisième compte rendu des récoltes, le "Manitoba Free Press" déclare que les magnifiques espoirs entretenus durant tout l'été se sont en grande partie évanouis au cours des trois dernières semaines.

"Si la situation en Alberta, dit-on, demeure toujours bien favorable avec l'espoir de compter la plus belle récolte depuis 1915, les moissons ont souffert dans la Saskatchewan de la rouille, de la chaleur et d'une trop grande quantité d'humidité, à ce point qu'on s'attend à ce qu'on n'y puisse moissonner qu'une récolte ordinaire.

Au Manitoba les dégâts de la rouille, de la chaleur et des sauterelles ont été considérables, toutes les régions ayant été plus ou moins dévastées, tandis que les correspondants rapportent du centre et du sud de la province que les belles récoltes prévues il y a trois semaines ont été diminuées de moitié.

La moisson sera générale au Manitoba cette semaine. Le ravage fait par la rouille noire dans la province a été sous-évalué. On porte à 60 pour cent le montant de cette perte.

En général on rapporte que le grain [illegible] ne s'élève pas à sa hauteur normale. Les sauterelles ont fait [illegible] de dégâts, en particulier dans [illegible] de la province. La main-d'oeuvre [illegible] rare en certaines régions et le salaire payé varie entre $3.50 et $4.00 par jour.

Dans la Saskatchewan, la moisson sera partout commencée le 20 août. La récolte n'est pas la même partout, mais la plupart des correspondants se montrent raisonnablement optimistes. La fraîcheur de la température [illegible] la rouille et permet aux [illegible]. [illegible]

[illegible]

endroits il y a eu gelée. La main-d'oeuvre est rare et les salaires vont de $3.50 à $5.00 par jour.

En Alberta la perspective est très encourageante. La province est pratiquement à l'abri de la rouille et en général les épis sont hauts et bien garnis. La grêle et les sauterelles ont causé très peu de dégâts. La moisson devrait être générale le 20 ou le 25 août. Plus d'une région manque de main-d'oeuvre. Les salaires sont de $4.00 à $4.50 par jour.

LA BAISSE DU BLE

L'un des obstacles les plus sérieux à la reprise d'activité normale dans les affaires est la rupture d'équilibre survenue entre le niveau des salaires et les prix des produits agricoles aux marchés de production.

Cette situation alarmante s'est considérablement accentuée ces derniers mois et elle menace de compromettre gravement la bonne marche des affaires. Pendant que sous l'influence d'une plus forte demande de la main-d'oeuvre en général et de celle des métiers de la construction en particulier, les salaires montaient de nouveau à des niveaux exorbitants, les prix d'un grand nombre de produits tels que ceux du coton brut, du sucre, des céréales, etc., prenaient une direction opposée, de sorte que l'écart qui existait déjà n'a fait qu'augmenter graduellement et constamment.

Mais la baisse qui aura la répercussion la plus désastreuse sur les affaires est celle du blé qui est descendu au-dessous d'un dollar à Chicago pour livraisons futures, ce qui représente 90 cents environ à Fort William. Les fermiers prétendent qu'il leur faut dépenser 34 cents par minot pour assurer le transport de leurs récoltes dans un élévateur de Fort William, de sorte qu'ils retireront pour leur blé seulement 56 cents par minot environ.

L'on annonce que pour le moment les récoltes de l'Ouest offrent les plus brillantes perspectives, que si rien ne survient jusqu'à l'époque de leur maturité, date qui n'est plus maintenant très éloignée, elles seront plus belles qu'elles ne l'ont jamais encore été.

Cependant que servirait aux fermiers de l'Ouest de récolter des centaines de millions de minots de blé, si, par suite des frais élevés d'exploitation, ils sont obligés de vendre ces belles récoltes à pertes et si en fin de compte ils n'obtiennent pour leur travail et le capital investi rien autre que des déficits. Les fermiers sont dans ce cas dans la même position qu'un chemin de fer dont le maintien et l'exploitation sont indispensables mais dont les recettes ne sont pas assez élevées pour qu'elles suffisent à couvrir les frais d'exploitation, les intérêts sur les capitaux investis et qui boucle chaque année son exercice financier par de gros déficits.

Telle sera malheureusement peut-être la situation des fermiers de l'ouest, malgré les belles récoltes que l'on annonce, et les rapports que l'on reçoit des Etats-Unis ne sont sous ce rapport guère plus encourageants. Il est incontestable que depuis quelque temps la main-d'oeuvre est plus chère au-delà de la frontière que chez nous. Le coût de production du blé revient au fermier américain à un prix variant de $1.20 à $1.60 le minot et s'il ne vend son blé que 80 à 85 cents, ce sera une perte nette de 35 à 60 cents par minot, ce qui en prenant pour base le total probable de la récolte, représenterait pour le pays un déficit de $250,000,000 en vendant à perte de 35 cents et de pas moins de $600,000,000, si cette perte était de 60 cents par minot.

Il n'y a pas l'ombre d'un doute que c'est là, entre plusieurs, l'une des causes pour lesquelles l'ère de prospérité inouïe qui s'était déclanchée ce printemps aux Etats-Unis, ne pouvait pas être de longue durée et que, par conséquent, les Canadiens qui se sont laissé attirer par le mirage trompeur doivent aujourd'hui amèrement déplorer l'erreur qu'ils ont commise.

Quand la prospérité est provoquée par des causes factices, qu'elle ne repose pas sur les éléments essentiels qui en assurent la solidité, elle ne peut être que de très courte durée.

Il convient certes d'être enclin à l'optimisme, de ne jamais jeter le manche après la cognée, mais il importe aussi de ne pas perdre de vue les facteurs défavorables qui peuvent survenir. L'un de ces facteurs les plus importants aujourd'hui est certainement la trop grande différence qui existe entre le coût de la main-d'oeuvre et les prix des produits de la ferme, différence qui devient de plus en plus grande, puisque le premier tend à monter sans cesse, tandis que les deuxièmes sont orientés vers la baisse.

De cette situation, c'est le commerce, ce sont les affaires en général qui en souffrent considérablement, puisque les fermiers sont impuissants à faire honneur à leurs obligations vis-à-vis des banques ou de leurs fournisseurs, qu'ils ne peuvent acheter les instruments aratoires, les clôtures et autres genres de matériel ou d'outillage dont ils ont besoin sur leur ferme ou dans leur ménage et que les affaires se trouvent ainsi en grande partie paralysées.

Le blé surtout ne reverra plus les prix qui ont prévalu pendant [illegible] de la guerre, parce que la production mondiale arrive à [illegible] les besoins de la consommation. Il reste encore environ 300,000,000 de minots de la récolte mondiale de l'année dernière, le Canada a cette année une récolte exceptionnelle et les pays européens dont certains tels que la Hongrie, la Roumanie, etc., fournissent à l'ancien continent de grandes quantités de blé se sont remis au travail et à la production, sans compter que les contrées de l'Amérique du Sud, notamment l'Argentine, sont aussi des pays producteurs de blé et en ont toutes les années un surplus pour l'exportation.

Nouveau président du Portugal

Lisbonne — Teixeira Gomez, ancien ambassadeur du Portugal à Londres, a été élu président de la république par 121 voix.

Teixeira Gomez était ministre à Londres depuis 1910, époque de la proclamation de la république. C'est un des propriétaires du sud du Portugal; il est connu comme journaliste et auteur de plusieurs livres.

Il n'avait jamais auparavant fait partie des conseils du gouvernement. Il entrera en fonctions au mois d'octobre.

Officiers anglais retraités en France

Paris — Un grand nombre d'officiers de marine anglaise, mis à leur retraite à la suite des accords de Washington, trouvent profit à émigrer en France. Leur demi-solde ne leur permet pas de vivre en Angleterre sur le ton qui convient à leur rang et en attendant que leurs revenus augmentent ils obtiennent tout le rendement possible de leurs écus en venant en France où ils peuvent vivre à l'aise grâce à la différence du change.

Le Saint-Laurent navigable tout l'hiver

Ottawa — M. Dimitri Joanovici, ingénieur roumain, après avoir passé plusieurs hivers au Canada et inspecté le Saint-Laurent, de Québec à la Pointe-au-Père, se dit capable de rendre le fleuve navigable en hiver.

En arrivant au pays il s'est immédiatement mis en communication avec le gouvernement fédéral qui a été saisi de son projet. Celui-ci a reçu l'approbation du capitaine Bernier, explorateur du pôle nord.

M. Joanovici est actuellement à Ottawa pour discuter la possibilité de son projet avec le ministre de la Marine, l'hon. Ernest Lapointe, et le conseil des ministres.

Augmentation de la faune dans le parc Jasper

Les succès obtenus au sujet de la création de refuges pour le gros gibier dans le parc national Jasper, dans le nord de l'Alberta, sont démontrés par l'augmentation en nombre de ces animaux, due aux conditions qui existent dans ces réserves. Ce fait, rapporté récemment par le surintendant du parc, est très encourageant. Les élans, les cerfs et les caribous paissent en nombre exceptionnellement considérable dans la région des prairies fréquentée par les bisons et les guides qui d'habitude font pacager leurs chevaux de bât dans cette partie du parc disent qu'il leur a été difficile de trouver de la nourriture en quantité suffisante pour leurs bêtes. On a vu jusqu'à cent élans à la fois, brouter en même temps que des moutons et des chèvres, qui sont également très nombreux.

La criminalité aux Etats-Unis

Une vague de criminalité déferle sur les Etats-Unis. Un article de M. Georges Nestler Tricoche, dans la Revue mondiale, nous donne sur ce point de curieux détails:

"Le nombre des meurtres, en douze mois, a atteint 10,000. Tandis qu'à Londres, pour le même laps de temps, le chiffre des assassinats n'a pas dépassé 9, le total a été de 226 à New-York et 3,360 à Chicago. Quant aux vols, innombrables d'ailleurs, ils se distinguent par leur hardiesse, leur caractère en quelque sorte désespéré. Jadis, les bandits qui arrêtaient les trains dans les solitudes du Far West ou dévalisaient les diligences sur les confins du Mexique étaient regardés comme des audacieux d'une espèce peu commune. Aujourd'hui, les rapides sont détroussés dans le voisinage des grandes villes, et les tramways dans les faubourgs mêmes de New-York. Si nous pénétrons dans le détail de ces statistiques, assez peu banales, nous voyons qu'il n'y a pas moins de 18,000 cas de détournements de fonds en un an, ce qui fait 60 pour chaque jour ouvrable. A New-York, en 1922, il fut volé 6,808 automobiles: 18 par jour; là-dessus, 3,357 ne furent pas recouvrées, constituant de ce chef une perte sèche de plus de 3 millions de dollars. Toujours la même année, il fut dérobé aux seuls bijoutiers pour 1 million de dollars de marchandises. Malgré toutes les précautions prises et l'emploi d'une armée de détectives, les chemins de fer des Etats-Unis doivent payer chaque année aux expéditeurs entre 12 et 20 millions pour marchandises de petite vitesse dérobées en gare ou dans les trains."

Vient de paraître

Pour un numéro de vacances, celui du mois de juillet de l'Action française ne laisse pas d'affirmer la vitalité croissante de la revue. On y lira un énergique mot d'ordre contre le jaunisme, un article sur "Le catholicisme et l'art", où s'affirme une fois de plus la grave et noble pensée philosophique de M. Arthur Laurendeau. On y lira encore "Les petits Dollards", de Joseph Fortier, récit d'une petite manifestation très originale au collège Sainte-Marie de Montréal et qui est une façon très neuve et très pratique de célébrer le 24 mai. M. Antonio Perrault nous entretient de la prochaine Semaine sociale; il nous rappelle le caractère de ces université ambulantes et les bienfaits qu'en peut attendre notre pays. M. Albert Levesque, E.E.D., de l'Université de Montréal, nous apporte une opinion de la Jeunesse pensive sur notre avenir politique. Jacques Brassier nous donne un vigoureux article sur l'exode rural, qu'il ramène, ou à peu près à la "Haine de la terre". Harry Bernard, qui annonce sûrement un intelligent critique, de goût souple et de pensée courageuse, exprime son avis sur les "Signes sur le sable", d'Emile Coderre. Charles Dollard, le chroniqueur franco-américain, nous entretient du prochain congrès de la pensée française; il nous dit, à ce propos, l'opinion, l'état d'âme de la jeune génération franco-américaine. Nicolas Tillemont revient une fois de plus avec son alerte "Vie de l'Action française". Et c'est enfin une tribune de nos lecteurs où nous lisons une lettre fort intéressante sur l'état de la langue française dans la Louisiane.

N'oublions pas que l'abonnement de l'Action française ne coûte que $2.00 par année; que cette revue recrute depuis huit mois une moyenne régulière de 100 nouveaux abonnés mensuellement. Adresse: 369, rue Saint-Denis, Montréal.

Cours du grain fourni par Le Comptoir Agricole Ltée
pour la semaine finissant le 20 août 1923

PRIX DECHARGE A FORT WILLIAM OU PORT ARTHUR

Grains	Mardi 14 aout	Merc. 15 aout	Jeudi 16 aout	Vendi. 17 aout	Sam'di 18 aout	Lundi 20 aout
Blé No. 1 Nord	1.09½	1.11	1.12½	1.12½	1.13½	1.15½
2 Nord	1.05½	1.07	1.08½	1.08½	1.09½	1.11½
3 Nord	1.03	1.04½	1.05½	1.04½	1.05½	1.07½
Avoine 2 CW	.45	.45½	.46½	.45½	.45½	.45½
3 CW	.43½	.43½	.44½	.43½	.43½	.44
Orge 3 CW	.52½	.53½	.53½	.53½	.53½	.53½
4 CW	.51	.51½	.51½	.52	.51½	.51½
Lin 1 NW	2.09	2.09½	2.09	2.06½	2.06½	2.07
2 CW	1.99	1.99½	1.99	1.96½	1.96½	1.94
Seigle 2 CW	.62½	.63½	.63½	.63½	.63½	.62½
Prix sur voie (Track)						
Base Blé 1 Nord	1.02½	1.04	1.05½	1.04½	1.04½	1.05½
Avoine 2 CW	.44½	.44½	.45	.44½	.44	.44½
Orge 3 CW	.51½	.52½	.52½	.52½	.52½	.52½
Lin 1 NW	2.04	2.04½	2.04	2.01½	2.01½	2.02
Seigle 2 CW	.61½	.62½	.62½	.62½	.62½	.62½
Options						
Blé Octobre	.97½	.99	.99½	.98½	.98½	.99½
Decembre	.95	.96½	.96½	.96½	.96½	.97½
Mai	.99½	1.01½	1.01½	1.01½	1.01½	1.02½
Avoine Octobre	.41½	.41½	.42½	.42½	.42½	.42½
Decembre	.38½	.39½	.39½	.39½	.39½	.39½
Mai	.42½	.42½	.43½	.43½	.43	.43½
Orge Octobre	.52½	.53½	.53½	.53½	.53½	.53½
Decembre	.51½	.51½	.52½	.51½	.51½	.51½
Mai	.55½	.55½	.55½	.55½	.55½	.56½
Lin Octobre	1.95	1.95½	1.95	1.92½	1.92½	1.93
Decembre	1.84½	1.85½	1.84½	1.83	1.82½	1.83
Mai	1.90	1.90½	1.89½	1.88½	1.88	1.88½
Seigle Octobre	.64½	.64½	.65½	.65½	.64½	.64½

LE MARCHE

20 AOUT 1923

Bouvillons—	
Excellents	$6.00—$6.25
Bons	$5.00—$5.50
Moyens	$4.25—$4.75
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons engraissés—	
De choix	$4.00—$4.50
Bons	$3.00—$3.75
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$3.50—$3.75
Bons	$2.50—$3.25
Boeufs—	
Bons	$3.00—$3.25
Moyens	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taureaux—	
De choix	$2.25—$2.50
Ordinaires	$1.50—$2.00
Taures de boucherie—	
De choix	$5.25—$6.00
Assez bonnes	$4.00—$5.00
Taures à engraisser—	
De choix	$3.00—$3.50
Bonnes	$2.00—$2.75
Veaux—	
De choix	$6.00—$7.00
Bons	$4.50—$5.50
Ordinaires	$2.50—$4.00
Vaches de boucherie—	
De choix	$3.75—$4.10
Bonnes	$3.00—$3.50
Ordinaires	$2.25—$2.75
Pour conserves	$1.00—$1.75
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$4.50—$7.00
Moutons ordinaires	$2.00—$3.50
Agneaux bons	$9.00—$11.00
Agneaux ordinaires	$5.00—$7.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix	$11.00
Porc épais	$10.00
Lourds	$9.00
Très lourds	$8.00
Porc d'étal	$9.00
Légers	$9.00—$9.25
Inférieurs	$6.00
Truies No 1	$7.00
Truies No 2	$6.00
Verrats	$3.00

PRODUITS

Note—Comme le Winnipeg Produce Exchange a cessé de fonctionner, nous donnerons les prix du beurre et des oeufs tels que fournis par les courtiers (brokers). Ces prix seront toujours approximatifs, car ce marché est sujet à de très rapides fluctuations.

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif	$ .23
Oeufs—	
Absolument frais pondus. Prix du fermier	$ .25
Pommes de terre—	
Nouvelles. Le minot	$ .75
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs ed 24 livres	$3.67½
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs ed 24 livres	$3.67½
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs ed 24 livres	$3.67½
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$3.52½
2 sacs de 49 livres	$3.57½
4 sacs de 24 livres	$3.67½
Alimentation—	
Son. La tonne	$23.00
Gru. La tonne	$25.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.75
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$18.00
Mil. No 2	$16.00
"Red Top" No 1	$14.00
"Red Top" No 2	$12.00
Terre haute No 1	$11.00
Terre haute No 2	$10.00

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LETELLIER

Remerciements

Dimanche, le 5 août, le feu détruisait de fond en comble la demeure de la famille Dansereau. Tout ce que contenait l'étage supérieur fut perdu; on ne réussit à sauver que l'ameublement du rez-de-chaussée et une partie du contenu de la cave. Les secours que la famille Dansereau a reçus dans cette circonstance ont commencé dès que l'alarme fut donnée et continuent encore d'affluer. Il serait difficile ici de nommer tous nos généreux donateurs, surtout dans l'ordre de la valeur de leurs dons. C'est pourquoi nous nous bornerons à dire que nous avons reçu des secours de toute nature: argent, aide, lingerie, repas, coucher, jusqu'à une maison prête à habiter.

Les paroissiens de Letellier ont fait tant et si bien que nos travaux n'ont été retardés que d'une demi-journée ce qui n'est pas peu dire.

Permettez-nous, chers donateurs, de mentionner notre bon curé, M. l'abbé N.-C. Jutras, qui s'est dévoué tout spécialement pour nous à cette occasion. Nous sommes heureux de voir que c'est de lui que sont partis les premiers remerciements à l'adresse des paroissiens de Letellier, parce qu'ils sont plus autorisés comme venant du chef de la paroisse et plus selon les vues de Dieu comme venant du représentant de Jésus-Christ.

Les donateurs n'étaient arrêtés dans le cours de leur générosité que par la crainte de nous envoyer quelque morceau qui nous déplût. Nous aurions été des monstres d'ingratitude si nous avions fait la moue sur quoi que ce soit, fût-ce même un seul mot d'encouragement. Non, généreux donateurs, soyez-en certains, nous avons apprécié tout ce que nous avons reçu, peut-être pas à sa juste valeur, mais du moins comme venant d'amis, de parents et de co-paroissiens et de compatriotes. Et Dieu qui lit dans le fond des coeurs saura vous donner une récompense qui vous satisfera infiniment mieux que n'importe quel remerciement que nous pourrions vous adresser.

S'il nous était permis de dire: à la prochaine occasion nous vous rendrons la pareille, nous le dirions bien, mais nous ne pouvons évidemment pas attendre que chacun de ceux qui nous ont aidé soit éprouvé par le feu pour lui manifester notre reconnaissance. Veuillez donc d'abord accepter, généreux parents et amis, nos humbles et sincères remerciements avec l'assurance de notre appui pour l'avenir.

Mille fois merci pour les voeux de sympathies et de condoléances reçus.

La famille H. Dansereau,
par Auguste DANSEREAU.

* * *

Nous regrettons d'apprendre que M. Joseph Jutras, neveu de M. le curé de Letellier et frère de M. Norbert Jutras, secrétaire-trésorier de la West Canada Publishing Company, s'est fait broyer le bras hier dans sa machine à battre. Il est en ce moment à l'hôpital de Saint-Boniface. Nous espérons que l'accident n'aura pas de suite grave et que notre compatriote se rétablira promptement.

N.-D. DE LOURDES

Les battages se font avec activité, mais sans enthousiasme. Le rendement est médiocre, ce qui satisfait peu le cultivateur. Celui-ci sentirait encore de la joie s'il ne devait penser que la petite quantité de grain ne suffira pas pour payer ses dûs: la vie reste si chère! Les capitalistes nous exploitent, eux, les plus inhumains des hommes... La Providence nous réserve de meilleurs jours. En attendant, les mois qui nous séparent d'une belle récolte payée à un prix raisonnable vont nous paraître longs, bien longs...

* * *

Les premiers jours d'août ont amené, pour notre Couvent, une splendide journée. Je fus témoin d'une cérémonie dont le souvenir restera gravé longtemps et délicieusement dans ma mémoire. Le 2, il y eut vêture de trois postulantes encore jeunes. C'est touchant de voir dire adieu au monde à un âge presque si tendre; mais lorsque la volonté y est avec l'appel de Dieu, on ne peut qu'applaudir. Les livrées de la vie religieuse couvrent désormais ces jeunes filles qui vont prier pour le monde et attirer d'autres personnes dans le Couvent... Monseigneur Béliveau était venu présider la cérémonie. Que j'ai goûté l'instruction faite par Sa Grandeur en cette circonstance! Monseigneur parla aussi de la profession perpétuelle que sept de nos religieuses allaient faire. Combien émouvant ce chant de la formule des voeux quand les sept bien à l'unisson, debout d'abord, puis prosternées, proclament à la face de l'assemblée leur donation irrévocable...

* * *

Dimanche dernier, le R. P. Augustin donnait le résultat de la visite de paroisse. Nous reçûmes des conseils d'abord quant à la gouverne de nos maisons pour l'ordre et la propreté et l'épargne. Ensuite il nous dit le nombre de familles de la paroisse, qui s'élève à 239, sans compter les 22 maisons qui n'ont que des célibataires, veufs ou veuves. De ce fait, il y a 260 résidences dans Notre-Dame de Lourdes. Le village seul comprend 62 familles. Le nombre des habitants sous la juridiction des Pères est de 1380. On ne compte pas dans ce nombre les quelques familles anglaises de Treherne.

* * *

Je signalerai avec plaisir le succès de nos enfants aux examens pour le brevet. Ont passé avec distinction: Miles Jeanne Galliot, Antoinette Bellisle, Rosalie Dondo. Les autres ont été acceptées toutes. Félicitons les lauréates; félicitons autant les maîtresses.

* * *

A signaler trois naissances: Léna, fille d'Emilien Toutant; Marie-Thérèse, fille de Noël Monchamp; Henri, fils d'Hilaire Gaborieau.

* * *

Décès: Une enfant de trois mois, Imelda, fille de François Grivet.

Chasse l'asthme comme par enchantement. — Le soulagement immédiat procuré par le remède de l'asthme du Dr Kellogg est comme magique. Cependant ce n'est qu'un remède naturel employé d'une façon naturelle. La fumée ou la vapeur, en atteignant le passage le plus reculé des tubes affectés, débarrasse de l'obstruction et ouvre [illegible] frais. Il est vendu partout les marchands du pays.

SAINTE-ROSE-DU-LAC

Liste des élèves de l'école de Sainte-Rose ayant passé leurs examens avec succès:

Grade XI — Antonia Houde, M.-Henriette Sabran, Armande Loire.

Grade X — Léonie Guyot, Gaston Rhéaume, Yvonne Allard, Catherine Leseach.

Grade IX — Magdalene Vaison (honneurs), Joseph Delveaux, Charles Sabran, M.-Antoinette Langevin, Catherine Leseach, Gilbert Saurette, Montague Tucker.

Grade VIII — Sylvia Tucker, Marie Loire, Bernice Beauchemin, Adrien Hamelin, Edward Saurette, René Delveaux, René Jacob, Edward Rhéaume, Azalma Desrochers, Matilda Pinvidic, Noëlla Archambault.

* * *

Comme par le passé, l'école de Ste-Rose a maintenu sa renommée pour le nombre des élèves ayant passé leurs examens avec succès. Cette année, la moyenne est de 90 pour cent, trois seulement ayant échoué. A nos dévouées Soeurs de Notre-Dame des Missions en revient toute la gloire et nous ne saurions trop les en féliciter et les remercier.

* * *

Lundi soir, notre inspecteur d'école, assisté de l'inspecteur des "High Schools", nous a expliqué les avantages qu'il y aurait à avoir un "High School" à Sainte-Rose. Vu l'importance de la question, il a été décidé que les commissaires convoqueraient une autre assemblée pour présenter aux contribuables des chiffres exacts avant de prendre aucune décision...

* * *

Après avoir été privés pendant cinq mois d'un médecin, par suite de la maladie du Dr Gosselin, nous avons enfin au milieu de nous le Dr Laflèche, un Canadien français, qui pendant deux ans a exercé à l'hôpital de Saint-Boniface. Outre ses capacités professionnelles, notre nouveau docteur paraît être plein de dévouement. Appelons-le donc sans crainte quand nous en aurons besoin; nous serons bien soignés.

SASKATCHEWAN

ARBORFIELD

La coupe du grain se trouve retardée dans notre district par les pluies fréquentes qui nous visitent. Il y a plusieurs champs d'orge et d'avoine qui sont mûrs et prêts à recevoir la moissonneuse, mais l'humidité du terrain en empêche la coupe. Le blé est aussi presque mûr en plusieurs endroits et la coupe de cette céréale commencera aussitôt que la température en sera favorable. On s'attend à un rendement de [illegible] minots à l'acre en moyenne pour le blé. Les autres grains donneront aussi un rendement égal en proportion à celui du blé. La récolte du foin est assez compromise par les pluies, et plusieurs cultivateurs vont se voir obligés de réduire leurs approvisionnements de foin en conséquence. Les pommes de terre et légumes de jardin vont donner un rendement phénoménal en raison de l'été pluvieux que nous avons eu.

* * *

Un incendie d'origine tout à fait inconnue a détruit la superbe grange de M. N. Parent. Les pertes subies par ce dernier sont de $2,500 au bas mot, et sont couvertes partiellement par une assurance.

* * *

M. Adolphe Plante, de Sainte-Claire, Québec, est actuellement de passage ici, pour régler la succession de son beau-frère, Alphonse Richard, décédé il y a deux ans.

* * *

L'association mutuelle du téléphone des fermiers de la localité a tenu une assemblée lundi soir dernier. Comme les poteaux et les fils sont installés et que plusieurs membres ont fait l'acquisition de boîtes tout à fait modernes récemment, il fut décidé qu'on engagerait un expert du dehors pour compléter l'installation. La ligne doit être en opération d'ici à un mois.

ALBERTA

EDMONTON

Noces d'or de deux Soeurs Grises

Le couvent de Saint-Albert, maison provinciale des Soeurs Grises, a célébré le 15 août avec toute la solennité qui convenait les noces d'or de deux vénérables membres de la communauté, les Soeurs Brassard et Schette.

Une grand'messe solennelle a été chantée par Mgr Pilon, P.D., à laquelle les deux religieuses ont renouvelé leurs voeux prononcés il y a cinquante ans à Montréal. Le R. P. Simard, O.M.I., professeur au Juniorat d'Edmonton, a prononcé un éloquent sermon approprié à la circonstance.

Les deux religieuses ont été mêlées à des événements historiques intéressants de l'Ouest.

La Soeur Schette, née à Joliette, P. Q., vint à Saint-Albert il y a 49 ans et y est toujours restée depuis. Au moment du soulèvement de 1885, elle accueillit les femmes blanches du district d'Edmonton qui s'étaient réfugiées au couvent, à la nouvelle de l'approche des guerriers indiens. La Soeur Schette poursuit depuis un demi-siècle son oeuvre de dévouement auprès des orphelins indiens.

La Soeur Brassard, née à Plessisville il y a 75 ans, vint à l'île à la Crosse, Sask., comme supérieure, en 1884. Elle connut aussi les terreurs du soulèvement. En 1888 elle devint supérieure du couvent de Saint-Albert. Son habileté et sa connaissance des affaires aidèrent beaucoup la communauté. Elle acheta l'emplacement actuel de l'Hôpital Général et fit construire la première bâtisse en 1895. Ce fut elle également qui fit l'acquisition de la magnifique lisière de terrain où s'élèvent maintenant le couvent et l'orphelinat de Saint-Albert.

La vie pleine de sacrifices de ces deux religieuses septuagénaires nous donne une idée des débuts des missions à Saint-Albert et à Edmonton. Puissent-elles vivre longtemps encore!

* * *

Pour le collège des Jésuites

S. G. Mgr O'Leary a adressé récemment un beau message officiel aux pasteurs et aux fidèles de son diocèse. C'est un chaleureux appel à la bonne volonté de tous les catholiques pour promouvoir l'éducation catholique. Mais les parents, avec les mille soucis du travail quotidien, et les pasteurs, avec les exigences du ministère paroissial, ne peuvent pas parfaire cette éducation. Les institutions catholiques n'ont-elles pas la mission de venir à leur secours? Aussi, Sa Grandeur prie instamment les pasteurs et les parents de se faire aider dans leurs rigoureux devoirs; il leur recommande de confier leurs enfants aux institutions catholiques de son diocèse, et en particulier au collège des Jésuites.

* * *

M. J.-B. Carrier, ci-devant instituteur à Saint-Claude, Man., était de passage récemment à Edmonton, en route pour Legal, où il va prendre la direction de l'école. Il représentera aussi la compagnie d'assurance "La Sauvegarde" dans la région environnante.

UN INSECTE FAIT MOURIR 15,000 BOEUFS

Belgrade — 15,000 boeufs ont été détruits en quinze jours dans les plaines danubiennes par la piqûre d'un insecte appelé "la mouche kolumbacz", parce qu'elle vient du pays de Kolumbach, en Serbie. Cet insecte, dont la piqûre est également mortelle pour l'homme, s'est propagé dans des proportions considérables cette année, en raison de la grande sécheresse.

SAINT-BONIFACE

A propos de la lettre de M. Hébert

Nous avons reçu la lettre suivante:

Monsieur le directeur de la Liberté,
Winnipeg, Man.

Monsieur,

J'ai lu, avec un étonnement mêlé de stupeur, la lettre de M. J.-B.-T. Hébert échevin de Saint-Boniface. Vraiment il ne devrait pas être permis, même à M. Hébert, de faire preuve d'autant d'effronterie. Comment, voilà un homme qui, en sa qualité de président du comité des finances de notre ville s'est servi, l'hiver dernier, de son influence comme tel pour faire accepter la soumission d'une firme d'avocats anglaise à $3,000 de préférence à celle d'une firme française à $1,800, et il ose aujourd'hui dire que s'il a voté, ces jours derniers, pour l'impression en anglais seulement de certains rapports d'une municipalité reconnue comme étant la forteresse du français en ce pays, c'est par mesure d'économie, et cela pour sauver une bagatelle de $200! Quelle impudence!

Même en admettant la sagesse de la mesure au point de vue financier, un homme d'origine française, comme M. Hébert prétend l'être, ne devrait-il pas rougir de placer le sordide intérêt de l'argent avant le noble sentiment de l'amour de la race! Est-il donc de cette classe d'individus chez lesquels le dollar tient lieu de tout? En 1890, aussi, le gouvernement Greenway abolit l'usage de la langue française sous prétexte d'économie. Si M. Hébert avait alors été en Chambre, il aurait sans doute applaudi à cette odieuse mesure!

M. Hébert prétend que les électeurs de son quartier l'approuvent. En est-il bien sûr? Comme il est gros propriétaire et qu'un tas de pauvres gens lui paient loyer, sans doute croit-il par ce moyen contrôler la situation; il pourrait bien découvrir, à la fin de son terme, que même chez les miséreux il reste encore un peu d'honneur s'il n'en reste plus dans l'ignoble classe des usuriers.

Bien à vous,
ZOILE.

Saint-Boniface, le 15 août 1923.

ASSEMBLE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 AOUT

Le conseil municipal de la ville de Saint-Boniface s'est réuni, jeudi dernier, dans la salle ordinaire de ses séances. A cette assemblée, qui n'a pas duré longtemps et qui a revêtu plutôt un caractère de commission, nos édiles, désireux de trouver un moyen salutaire, et certainement bien accueilli par les contribuables, pour parvenir à réaliser une sensible diminution dans les taxes de la ville, ont décidé de s'adresser à des spécialistes experts, dans cette matière, qui viendraient développer, en séance publique et pour la diminution du "mille", leurs différents systèmes de répartition.

Ensuite, nos échevins se sont occupés de la réception à donner et de l'hospitalité à offrir aux délégués de l'Union des Municipalités du Manitoba, dont le congrès annuel doit avoir lieu à Saint-Boniface, au mois de novembre prochain. Le Conseil a, en outre, affecté une certaine somme à cet effet.

Une délégation du club de balle au camp de Norwood, à la tête de laquelle était M. A.-C. Walker, a obtenu du conseil municipal l'autorisation de se servir des automobiles de la ville pour transporter leurs accessoires de jeux à Morris, Man., en vue du concours qui a eu lieu dans cette localité samedi dernier. Messieurs les membres du conseil, les pompiers, les policiers de la ville et leurs chefs y étaient cordialement invités.

Puis tous les chefs de bureaux de l'hôtel de ville ont été priés d'aider à préparer la liste des hommes appartenant à leur département et occupés à travailler, soit à Norwood, soit à Saint-Boniface, pour servir de renseignement, en vue de la prochaine réunion, à nos échevins qui ont demandé cet état du personnel de la ville.

Il y a eu certainement beaucoup à discuter lundi dernier à l'hôtel de ville car les auditeurs, les répartiteurs et tous les chefs du bureaux étaient présents à l'assemblée du Conseil pour aider à réduire au minimum notre état de dépenses.

On a dû, en même temps, examiner le projet de formation, à l'état permanent, d'un conseil des répartiteurs, demandé par M. de Moissac, notre trésorier. Nous donnerons le compte rendu de la séance dans notre prochain numéro.

COMMUNICATION SCOLAIRE

Le conseil d'industrie a refusé la demande que lui avait adressée, la semaine dernière, la commission scolaire de Saint-Boniface, dans le but d'obtenir la permission de 10 heures de travail pour les ouvriers de profession employés à la reconstruction de l'école Provencher, afin d'arriver plus rapidement à l'achèvement de cette école, dont le besoin se fait impérieusement sentir à l'approche de la rentrée des classes. A cet effet, une réunion des commissaires d'école, présidée par M. J.-A. Marion, se réunira incessamment.

Il est probable, puisque le principe de la loi de 8 heures de travail, même en cas d'urgence, ne peut pas être transgressée, que pour arriver aux fins de loger les élèves, au 1er novembre, la commission scolaire se résoudra à prendre la détermination d'occuper un nombre plus grand de charpentiers et autres hommes de profession.

NOUVELLE JUDICIAIRE

La renommée nous apprend que notre sympathique magistrat de police, M. Albert Dubuc, serait désigné, incessamment, pour succéder, à la Cour de Comté de Winnipeg, à M. le juge George Paterson. Nous nous faisons, sous réserve, l'écho de cette rumeur qui circule dans les cercles de la basoche winnipegoise. En tous cas, le choix de ce magistrat serait d'autant plus heureux que M. Albert Dubuc est un homme de loi expérimenté et dont les connaissances en procédure se sont encore renforcées, aussi bien à Saint-Boniface, comme juge au tribunal de police, qu'à Winnipeg pendant ses intérims, au palais de justice, durant lesquels il a occupé souvent le siège d'un titulaire absent.

LIGUE CIVIQUE DE ST-BONIFACE

Rapport de l'assemblée du 15 août:

Assemblée régulière du 15 août, salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Lucien Trudeau.

Après l'ouverture de l'assemblée les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées par tous les membres présents.

Sur une motion présentée par un membre qu'une lettre soit envoyée au Conseil de l'hôtel de ville pour protester contre l'impression en anglais du rapport financier, proposition secondée par M. le conseiller Hébert, sous prétexte d'économie. Ce dernier a déçu la majorité canadienne-française de la cité et plus particulièrement la confiance de ses électeurs de langue française.

Après enquête faite par la Ligue des Citoyens sur les salaires de nos employés de la cité, que ces derniers ont des salaires trop élevés, qu'il y a trop d'employés et qu'ensuite une indemnité de cinquante dollars ($50) par mois pour leur entretien d'automobiles n'a pas de raison d'être, la cité n'ayant pas assez de population pour se payer ce luxe.

Qu'une surveillance plus active soit exercée dans les rues et avenues de Saint-Boniface contre la vitesse excessive des automobiles, spécialement rue Dumoulin.

De veiller en outre aux gens d'affaires, propriétaires de taxis, agents de toutes sortes, colporteurs, et s'assurer si ces gens paient leurs taxes à Saint-Boniface; en un mot protéger nos contribuables qui paient d'assez grosses taxes, tandis que nos voisins font des affaires ici et ne paient rien.

Qu'une délégation de la Ligue voie la Ligue des Citoyens de Winnipeg et s'entende avec elle.

Le secrétaire,
J.-P. GERBAUD.

* * *

M. et Mme Emile Prendergast ont fait baptiser un fils.

* * *

M. et Mme J. Gingras sont allés assister aux noces de diamant de leurs parents, M. et Mme François Jean, de Plessisville, P. Q., autrefois de Saint-Boniface.

* * *

M. Albert Prince est en visite chez sa mère, Mme Napoléon Prince, pour quelques semaines.

* * *

Nous avons été heureux de saluer au passage notre ami Louis Charbonneau, ancien instituteur à Hoey, qui se rendait à Ottawa avec sa famille. Notre jeune compatriote sera l'un des professeurs de la nouvelle faculté de pédagogie de l'Université d'Ottawa, qui ouvrira ses portes le mois prochain.



UN CONTE PAR SEMAINE

L'ONCLE BRETTE

Pour le partage d'un peu de terre qu'ils avaient hérité tous deux de leur vieille mère, Françoise et Victor, le frère et la soeur, se vouèrent une haine éternelle.

A cette époque, Françoise avait quarante ans, et Victor cinquante.

Françoise, veuve d'un cultivateur, avait de lui deux fils: Simon, âgé de dix-huit ans, et François, qui allait accomplir son service militaire.

Au moment du litige, François prit fait et cause pour sa mère, discuta vivement avec l'oncle Victor Brette, lequel avait tort de s'acharner contre sa soeur. Simon, lui, ne se mêla de rien, songeant que l'oncle était riche et que, même pour se trouver en désaccord avec lui, il pouvait être prudent d'y mettre des formes.

L'oncle Brette, qui ne s'était jamais marié, trouvant qu'une femme ne valait la peine d'être nourrie que si elle valait son pesant en or, possédait, en effet, du bien au soleil, de la grasse et bonne terre normande, de l'argent chez son notaire et dans sa poche.

Il s'était enrichi dans le commerce des bestiaux, courant les foires coiffé d'une casquette à oreillettes, vêtu d'une longue blouse bleue qui tombait sur ses souliers à triple semelle. On connaissait partout son nez flaireur, ses petits yeux rusés, ses courts et drus favoris coupés sur les joues en pattes de lapin, ses larges oreilles rouges où brillaient des anneaux d'or. On s'habitua aussi à le voir, les dimanches et jours de fête, habillé comme un "monsieur", portant le chapeau melon et le pardessus de drap.

Après le procès que lui intenta sa soeur, et qu'il perdit, dégoûté du pays, l'oncle Brette vendit son bien, s'en alla habiter la ville voisine; mais, avant de partir, au moment où la voiture chargée de meubles quittait le pavé du bourg, il décida de soulager son gros coeur de ressentiments, et il entra brusquement chez sa soeur à l'heure où la mère et les deux fils mangeaient la soupe.

— Regardez-moi bien une dernière fois, leur dit-il en s'avançant vers eux. Votre conduite indigne me fait fuir mon pays natal, et je vous le jure bien par la Croix-Dieu, vous n'aurez pas un sou de moi, mort ou vivant... Je suis déjà vieux, et vous auriez pu avoir plus de déférence pour moi, toi, Françoise, et ton sacré chenapan de François; mais vous ne verrez jamais la couleur de mes écus... C'est à Simon que je laisserai tout. Il sera riche pendant que vous crèverez de faim!

— On a des bras pour travailler et se nourrir, lui répondit avec dédain François; on s'est passé de vous jusqu'à présent, on continuera...

— On verra! conclut le bonhomme, qui partit en faisant claquer la porte.

* * *

Pendant quinze ans, l'oncle Brette ne fit aucune apparition dans le pays. Chaque année, pour la Saint-Victor, Simon allait le voir, lui portait une bouteille d'eau-de-vie de cidre, et dinait avec lui.

— Mieux vaut Simon qu'un autre, déclarait la mère; Simon n'est pas méchant. A la mort de Brette, il partagera avec toi.

— Il poura bien tout garder! répondait François. J'aime mieux manger mon pain sec que de gagner l'argent de l'oncle en lui faisant risette.

François se maria avec une femme courageuse et sérieuse à la besogne, ses enfants furent élevés en travailleurs.

— Allons! doublons l'ouvrage, disait quelquefois François en riant. Vous savez que nous sommes déshérités par l'oncle Brette. Il faut que nous trouvions notre compte ailleurs!

Simon, lui, comptait chaque année:

— Une de moins pour l'oncle Brette!

— Une de moins pour toi aussi! répondait son frère.

Simon, qui était réputé dans le village pour être le seul héritier du vieux Brette, eut le choix parmi toutes les jeunesses du pays. Il ne voulut pas d'une paysanne, choisit une fille de commerçant qui faisait la demoiselle. Lui-même dédaigna la culture de la terre, estimant qu'il était inutile de se donner tant de mal quand, un jour prochain, il devait être si riche! Il achetait et revendait des chevaux en attendant la fortune. L'oncle Brette portait allégrement ses soixante-quinze ans, vivait de ses rentes, disait-on.

Il venait passer quelques jours, de temps à autre, chez son neveu Simon, choyé par lui, par sa femme, qui lui donnaient tout ce qu'ils avaient de meilleur, bien qu'ils fussent dans la gêne, ce qu'ils se seraient bien gardés d'avouer au bonhomme, qui changeait de figure chaque fois qu'on lui parlait d'argent.

— Vous avez tout, mais quand je serai mort!

A quatre-vingt-cinq ans, l'oncle Brette, toujours sur pieds, avait encore bon oeil et bonne dent.

Simon, à cinquante-cinq ans, n'était arrivé à rien, après avoir changé plusieurs fois de métier. Son impatience était grande, maintenant, devant le vieil oncle chevillé à la vie, qui inventait une nouvelle manière d'exercer sa bienfaisance aux dépens de son futur héritier.

Pour ne pas toucher à ses rentes, qu'il désirait lui léguer intactes, ne s'avisait-il pas d'emprunter à son neveu pour des achats urgents? Le neveu se saignait aux quatre veines, anxieux de satisfaire le vieillard, vendait les lopins de terre que sa mère lui avait laissés, bref, tombait de jour en jour à la misère pendant que son frère François, acharné à la besogne, gouvernait une ferme dont les revenus augmentaient à chaque saison.

Lorsqu'il atteignit quatre-vingt-douze ans, l'oncle Brette commença à baisser, on sentit que sa fin était proche. Le neveu tenta de persuader l'oncle de venir mourir chez lui; mais le nonagénaire se refusa obstinément à quitter sa maison, où, d'ailleurs, il se trouvait bien soigné par Benoite, veuve de trente ans, prise depuis peu à son service.

Il rendit son souffle à l'inconnue et son corps à la terre l'année suivante.

Au lendemain de l'enterrement, l'héritier se présenta chez le notaire.

Le tabellion prononça l'arrêt:

— Vous et votre frère héritez à part égale, car votre oncle n'a pas fait de testament; mais vos parts sont diminuées d'un capital placé à fonds perdus au bénéfice de Benoite, et aussi, je dois vous le dire, d'un certain chiffre d'hypothèques et de dettes... Votre oncle, qui a vécu longtemps, vivait bien, et même trop bien, et il ne vous laisse pas grand'chose...

— Enfin!... Combien?...

— Je crois que, tous frais payés, vous recevrez chacun environ trois mille francs.

Simon s'en alla penaud.

— Tu hérites comme moi, alla-t-il dire à François, qui en rit de bon coeur, appuyé sur sa bêche de laboureur, et qui ne laissa pas continuer son frère:

— Tu as bien gagné ma part, je te l'abandonne!

Gustave GEFFROY,
de l'Académie Goncourt.

MÉTIS ET CANADIENS FRANCAIS

Métis et Canadiens français sont du même sang, mais la bonne entente entre eux n'est pas ce qu'elle devrait être — Ils se sont rendu des services mutuels, ils ont besoin les uns des autres

Nous donnons ci-dessous la seconde partie du discours de M. Guillaume Charette prononcé à Saint-Norbert à l'occasion de l'inauguration du monument de la Barrière.

Mesdames et Messieurs, vous avez de la chance que l'état de ma santé ne me permette pas de vous infliger le supplice de m'écouter aussi longtemps que je le voudrais. Je ne puis cependant pas prendre congé de vous sans parler de la leçon que nous devons tirer de la conduite de ceux qui firent le mouvement de la Rivière Rouge.

Jusqu'ici je me suis abstenu de m'adresser à mes frères de sang, les Métis, j'ai parlé comme Canadien: c'est que le mouvement de la Rivière-Rouge en 1870 n'appartient pas aux Métis seuls: c'est que Riel, Lépine, Nault et les autres appartiennent à l'histoire. Comme les Champlain, les Montcalm, les La Vérendrye et tous nos héros nationaux, ils appartiennent à tout ce qui parle français, pense en français et vivent pour le sol qui garde leur poussière et le souvenir de leurs actes.

Pour assurer l'avenir

Pourquoi les Métis ont-ils pris les armes et versé leur sang pendant un siècle? Pourquoi ont-ils lutté si énergiquement en 1869, sinon pour assurer l'avenir à leurs descendants? Et associant dans cette pensée les Canadiens qui venaient du vieux Québec, de France, de Belgique, de Suisse, tous ceux qui au nom de la race française devaient cueillir le fruit de leurs sacrifices et de leurs conquêtes, ils avaient rêvé de faire la nation canadienne-française plus grande et plus forte. Donner leurs plaines, théâtres de tant de nobles exploits, à la nation canadienne-française, tel était le dernier tribut qu'ils voulaient payer à l'origine qui les avaient faits si braves et si grands.

Se continuer dans leurs enfants, n'est-ce pas ce que les hommes ont de plus légitime comme ambition? Et qui ne l'a pas, cet orgueil de voir survivre son nom et ses rêves après lui? Cela est si naturel que dans les enfants l'on retrouve le sentiment correspondant de rester fidèles à ses pères, et le Créateur confirme par un commandement cette solidarité du sang et de l'idée.

Comme enfants des pères de l'Ouest français, sommes-nous dignes de nos prédécesseurs? Gardons-nous bien l'héritage des traditions qu'ils nous ont laissées?

Ici, je sens que mes paroles ont un son fatigant, que je répète une chanson que l'on entend à peu près tous les ans à la Saint-Jean-Baptiste et à toutes nos fêtes nationales, et qu'il n'en restera rien d'ici à la prochaine fois.

Examen de conscience nécessaire

Pourtant, Mesdames et Messieurs, nous avons besoin de nous arrêter et nous demander ce que nous avons fait, ce que nous faisons pour l'accomplissement de nos devoirs envers la mémoire de nos pères.

Les peuples, comme les individus, ont besoin de temps en temps de s'arrêter et de se recueillir. Ils ont besoin de refaire le chemin parcouru, examiner leurs actes et leurs consciences de patriotes, afin de puiser dans les causes de succès ou d'insuccès les moyens de faire mieux à l'avenir.

Le travailleur et le professionnel prennent chaque année des vacances afin de retremper leurs forces; le commerçant, l'industriel et le financier dressent le bilan de leurs affaires pour mieux étudier l'état de leur fortune; et si l'on remonte plus haut, si l'on remonte à la sphère plus digne et plus noble des choses de l'âme, l'on voit le chrétien mettre de côté ses occupations temporelles, et dans le silence et la solitude du coeur, examiner ses rapports avec Dieu.

Pour nous, Canadiens français, Métis, Belges et Français, nous avons aussi besoin de nous recueillir et d'examiner notre conscience de patriotes.

Restons-nous fidèles au passé que nous ont laissé nos ancêtres marchant à la conquête des plaines? Restons-nous fidèles aux braves de 70 et 85? Restons-nous fidèles aux exemples immortels des Riel, des Lépine, des Lagimodière et des Nault? Restons-nous fidèles enfin à l'enseignement de ces apôtres qui nous ont appris à connaître et aimer la vérité?

La fête nationale métisse

Tel est, Mesdames et Messieurs, l'examen que je vous propose. Pour ma part, je constate avec regret que depuis quelques années nous prenons la coutume de chômer notre fête nationale le dimanche. Sans doute, des considérations d'ordre matériel exigent que nous profitions d'une journée où la foule viendra grossir notre bourse et nous permettre de vivre. Je sais que vous regrettez avec moi le temps où nous pouvions consacrer une journée pour chanter notre histoire et nous réjouir. Je crois que vous voudriez, comme autrefois, commencer la célébration de notre fête au pied de l'autel, par une hymne d'action de grâces et demander à Dieu de nous bénir et nous donner du courage dans les épreuves que nous traversons.

Apathie des jeunes

Aujourd'hui nous perdons cette habitude. Cela peut paraître insignifiant pour ceux qui ne cherchent qu'à s'amuser, mais pour nous c'est un signe que nous nous laissons aller à l'indifférence. Nos jeunes gens ne s'occupent plus de l'Union Métisse et de son oeuvre. Combien de fois n'ai-je pas constaté avec peine, dans nos assemblées d'organisation ou autres, la population métisse représentée par un petit groupe seulement. Si aujourd'hui l'Union Métisse ne peut risquer de fêter comme autrefois, c'est dû au fait que son organisation est laissée à quelques-uns.

Naturellement, nous ne pouvons pas nous attendre à un appui d'argent considérable, mais les jeunes Métis devraient au moins nous donner l'appui moral en venant à nos assemblées. Si nous les avions avec nous quand nous nous réunissons pour prendre conseil les uns des autres, nous ne nous sentirions pas si seuls; ce serait encourager ceux qui se dévouent et font pour le mieux, car ils pourraient penser que leurs décisions reflètent la pensée de tous les Métis. Ce serait un moyen de nous grouper, de répandre nos idées qui sont la survivance de notre nationalité et de notre langue.

Nous conserver dans notre entité nationale, dans notre langue et dans nos traditions, voilà notre devoir. Je suis sûrs, chers compatriotes, que vous le comprenez, car l'heure est grave!

L'union fait la force

La race française dans l'Ouest est menacée dans son existence, ses libertés sont attaquées. L'école, où nos enfants allaient parfaire les impressions premières reçues sur les genoux de leurs mères, n'est plus confiée au foyer français. Notre langue est bannie de l'enseignement, et c'est dans un verbe étranger que l'on veut apprendre à la génération qui pousse à exprimer ses sentiments, à traduire en une autre que la langue la plus sublime qui fût jamais les élans les plus nobles et les plus intimes de son coeur français. Déjà des défections se font dans nos districts isolés. Ne perdons pas courage cependant, serrons nos rangs et comme cri de ralliement jetons de l'un à l'autre ces mots de notre devise: l'union fait la force.

C'est ce cri qui a sauvé la Belgique en 1914, c'est ce cri qui nous sauvera si nous le jetons avec sincérité et si nous vivons tout l'enseignement qu'il renferme.

Les Canadiens, comprenant le danger qui menace la famille française, jettent vers nous un regard suppliant d'espoir. Ne trompons point ces frères de sang, de langue et de traditions! Prenons les armes à leurs côtés et combattons le bon combat de la cause canadienne-française de l'Ouest.

Les Métis sont des Canadiens français

Soyons ce que nous sommes en réalité: des Canadiens français comme l'étaient nos pères de la province de Québec. Voilà un fait que nous oublions trop souvent: que nous sommes des Canadiens français. Cela peut faire sourire quelques-uns, mais c'est un fait que nous ne pouvons pas changer, quels que soient les sentiments des Métis envers les Canadiens français ou les sentiments des Canadiens français envers les Métis.

Nous sommes du même sang. Nous pouvons porter dans nos veines l'apport d'une origine étrangère, mais le sang qui nous vient de l'Indien nous vient d'une race naturelle qui ne le cède point en noblesse de caractère et en qualités chevaleresques; il est aussi pur, aussi généreux et aussi vermeil que celui qui peut nous venir d'aucune autre race; et si aujourd'hui cette race est dégénérée, c'est parce qu'elle a subi le contact des autres qui la méprisent maintenant. Et d'ailleurs, chez nos frères canadiens-français, il y a aussi des Métis, il y a des Métis dans la province de Québec et loin de gâter la race canadienne, elle lui donne un lien de plus avec le sol auquel elle s'efforce de s'identifier depuis trois siècles. Nous sommes les enfants des Canadiens, nous parlons la même langue, nous prions le même Dieu et nous ressentons les mêmes outrages quand l'on s'attaque la foi catholique et à la langue française.

Les Canadiens ne nous aiment pas, me diront quelques-uns. C'est vrai, mais voyons si d'abord nous aimons les Canadiens français. Voyons s'il ne nous arrive pas de refuser de voir des patriotes et des frères.

Mesdames et Messieurs, je ne veux pas aller plus loin de peur de blesser des susceptibilités, je laisse à votre propre considération une réflexion qui contient la cause de bien des discussions inutiles et des dissensions qui nous ont empêchés de travailler au triomphe de notre idéal commun.

Vous Canadiens français, vous péchez comme nous contre l'amour fraternel que vous nous devez. N'allez pas m'accuser de rappeler des souvenirs personnels; je ne parle pas des choses passées entre individu à individue, je cite des faits:

Exemples d'ostracisme

1o. Qui osera nier que dans certains districts scolaires, nos jeunes filles qui se destinent à l'enseignement se voient refuser de l'emploi parce qu'elles sont Métisses? Ajoutant l'ironie à l'affront, les commissaires ont été jusqu'à s'en rapporter à l'inspecteur métis lui-même!

2o. Je connais je ne sais combien de cas de Métis qui se sont vu refuser l'entrée dans des familles canadiennes à cause de leur parenté avec l'origine indienne, et dans un cas la famille canadienne ne pouvait remonter deux générations sans trouver de l'iroquois pur sang!...

3o. Dans certaines paroisses, dont une à moins de 15 milles d'ici, il y a des dissensions entre Métis et Canadiens attisées par ceux-là même qui ont pour mission d'inculquer la charité chrétienne et l'amour du prochain dans les coeurs.

N'allez pas penser que je cite ces faits comme reproche. Je veux tout simplement montrer que la bonne entente n'est pas ce qu'elle devrait être. Je n'accuse pas les Canadiens français d'être seuls coupables, ni ne dis que tous les Canadiens partagent ces mêmes sentiments. Je connais trop vos sympathies comme peuple pour cela et nous devons trop à des personnalités canadiennes-françaises dont toute la vie a été un hommage rendu à la race métisse. Je demanderai donc pardon à ces champions de la cause française au Manitoba si j'ai fait une réflexion qui jetterait une ombre sur l'amitié sincère qu'ils nous ont toujours témoignée et nous témoignent encore.

Nous sommes ici pour faire un retour sur nous-mêmes afin que, si nous avons des reproches à nous faire dans nos rapports les uns avec les autres, nous les reconnaissions et que nous fassions tout pour nous corriger.

Nous avons besoin les uns des autres

Nous, Métis de l'Ouest, nous sommes pour vous, Canadiens, ce que sont les Acadiens des Provinces Maritimes; nous sommes vos égaux sous tous les rapports, nous sommes vos frères et vos compatriotes. Nous ne pouvons pas nous passer les uns des autres.

Nous, Métis, si nous voulons atteindre notre idéal, nous avons besoin des Canadiens. Ce sont eux qui nous ont donné notre paternité française, ce sont eux qui nous ont ouvert les voies de la religion, ce sont eux qui, en venant grossir nos rangs, ont conservé l'empreinte toute française que nos pères ont donnée à ce pays.

Vous, Canadiens français, vous avez aussi besoin de nous, Métis. Si vous avez aujourd'hui dans l'Ouest une histoire, nous sommes cette histoire. C'est nous qui avons sauvegardé l'Ouest canadien à l'empire britannique et au Canada.

Histoire partiale

L'histoire, jusqu'ici, ne nous a pas rendu justice. L'histoire officielle que l'on enseigne à l'école est cousue d'erreurs et de calomnies; l'histoire que nous possédons, nous les Canadiens français, ne nous donne pas la part qui nous est due. Dans le reflet qu'ont laissé à leur suite les grands noms de l'histoire de l'Ouest, l'on perd de vue ceux de Riel, Lépine, Nault, Lagimodière et Goulet; mais l'heure est venue de réclamer notre part. Nous possédons des documents jusqu'ici inédits, inconnus, et que nous voulons publier nous-mêmes. Mgr Taché, la plus grande figure de l'Eglise dans l'Ouest, a joué un rôle considérable dans la dernière phase du mouvement de la Rivière-Rouge, mais c'est Riel et ses Métis qui ont posé l'acte qui a fait l'Ouest ce qu'il est. Et si Riel n'eût pas été entravé par la confiance qu'il avait en ce grand apôtre, celui-ci n'eût pas été trompé ignominieusement et Riel et ses lieutenants n'auraient pas subi l'opprobre des criminels et des déséquilibrés.

C'est nous qui avons continué la vie des anciens Canadiens dans les plaines de l'Ouest. Si vos vieilles coutumes traditionnelles ont ici droit de cité, c'est parce que nous, Métis, nous fûmes ici pour les recueillir de nos pères et les perpétuer. Nous sommes votre prise de possession de ce pays, nous sommes vos premières assises sur la terre de l'Ouest et du Nord canadien. Un jour viendra où ce sera un titre d'orgueil de pouvoir faire remonter sa famille jusqu'à nous, comme c'est déjà le fait de pouvoir remonter avant la conquête.

Condition de l'union

Métis, Canadiens français, Belges, Français, qui que nous soyons, enfants de la race française, soyons fiers de notre origine respective, mais respectons celle des autres. C'est la condition de l'union entre nous. Plus tôt nous le réaliserons, mieux ce sera pour notre salut commun.

Métis, Canadiens français, Belges et Français qui rêvons de voir notre race commune grandir une, libre et fière, oublions nos rancoeurs, vivons dans la concorde et l'union de famille. Encourageons ensemble nos oeuvres nationales, fêtons ensemble nos fêtes nationales. C'est en nous réunissant que nous apprendrons à nous connaître; en nous connaissant nous apprendrons à nous traiter d'égal à égal et à nous aimer, et c'est dans cette amitié que nous formerons les liens qui feront de nous tous une plus grande race, une race consciente d'elle-même et fière de tous ses enfants, la race canadienne-française.

Feuilleton de "La Liberté"

MON MARI

par Jules Pravieux

Numéro - - - 1

I

Et voilà qu'un beau soir de juin, papa qui, tout le long du jour, m'avait paru sombre, inquiet, "tout chose", vint s'asseoir à mes côtés sur le grand canapé du salon, et, brusquement, sans crier gare, fit une révélation:

— Petite, dit-il, tu as vingt ans!

— C'est vrai, papa, vingt ans! répondis-je avec un soupir qui se prolongeait en plainte.

— Oui, reprit papa, non sans quelque solennité dans la voix, tu as vingt ans. Tu n'es plus une enfant... Vingt ans!... Fichtre!... Vingt ans! Sais-tu que...

Il se mit à tousser comme si une arête de poisson l'eût soudain étranglé. Je le regardai:

— Eh! oui, papa, resoupirai-je, toujours dolente, vingt ans!

— Ma foi, s'écria-t-il après une minute de silence et du ton d'un homme qui se décide à mettre tous ses pieds dans tous les plats, pourquoi tant de mystères? Tu as l'âge de raison, que diantre!... Eh bien, ma chère enfant, on te demande en mariage!

Je ne suis, hélas! qu'une pauvre gamine française qui n'ai point appris à être "homme" dans les Amériques. Ah! que ne suis-je née dans les lards salés et les saindoux transatlantiques! Je me pris à rougir, telle une petite bête, à ce grand mot de mariage qui tombait sur moi comme une catastrophe. Que papa s'aperçût de mon émoi, je ne voulais point. Je résolus de l'agacer un peu.

— On me demande en mariage! m'écriai-je. On! drôle de nom pour un homme! Mais tout le monde s'appelle On! Tu ne voudrais pas faire croire que le genre humain me demande en mariage! M. On! Mme On! Le ménage On!

— Allons, fit mon père, vexé, il s'agit de choses sérieuses, extrêmement sérieuses, et tu plaisantes! Je te répète qu'on te demande en mariage! Ton avis?

— Avant de te le donner, papa, je voudrais bien le connaître ce M. On!

— Assez naturel, après tout, déclara mon père. Eh bien, c'est M. Désiré Langlois!

— Connais pas!

— Ni moi non plus... ou plutôt si! Ce M. Langlois, je ne l'ai jamais vu, mais c'est la cousine Duménil qui a mis l'affaire en train. Or, elle le connaît, elle, M. Langlois! Il est riche, très riche; c'est donc un homme comme il faut!

Cette conclusion, tout à fait dans la manière de papa, ne me parut point couler de source. J'avançai une protestation:

— J'espère bien, lui dis-je, que tu as d'autres garanties que celle-là! Que ce M. Désiré soit riche, il ne s'ensuit pas né-ces-sai-re-ment qu'il soit un homme comme il faut, comme il m'en faut un, à moi!

— Et qu'est-ce qu'il te faut donc, par exemple? Comment! je t'offre un mari riche, très riche, un mari dans les grands prix, et tu m'as l'air de faire la dégoûtée!

— Tu voudrais peut-être que je te dise que je l'adore, ce monsieur, ce Désiré, parce qu'il est riche! Riche! Cela m'est tellement égal!

— Ah! fit papa, élevant au-dessus de sa tête des poings courroucés, j'aurais dû m'y attendre!... Vois-tu, poursuivit-il, une flamme de colère dans les yeux, j'ai été trop faible avec toi, trop bon; j'ai été lâche! Je t'en ai laissé trop lire de ces abominations de bouquins, de ces romans! Non, mais en as-tu assez absorbé! Couverture bleue, couverture blanche, ou jaune, ou grise, ou rose, tout t'était bon, sans compter ces petits torchons de revues qui nous arrivaient avec les prospectus de marchands de vin! Je laissais faire; je fermais les yeux, oubliant mes droits, mes devoirs! Tu paraissais si heureuse, quand tu avais le nez dans ces paperasses! Ce fut ma faute, ce fut ma très grande faute! Ah! j'en suis bien puni aujourd'hui! Ce n'est pas ton père que tu écouteras, ce sont messieurs les *écrivaillons* (papa prononçait ce mot avec l'âpreté du dédain le plus intense). Du joli monde! Dire qu'il y a des gens qui pourraient gagner leur vie honnêtement en ravaudant des souliers, en rempaillant des chaises, en vendant de la moutarde ou en cueillant du pissenlit sur le bord des routes, et qui, là, froidement, délibérément, impudemment, font cette belle besogne de détraquer la tête de nos femmes et de nos filles. Ah! si j'étais quelque chose dans le gouvernement!... (papa suspendait cette phrase sur la tête de tous ceux dont il jugeait avoir à se plaindre.) A en croire ces gaillards-là, on dirait vraiment qu'il n'y a au monde qu'une seule chose qui puisse occuper et préoccuper la femme: l'amour!... L'amour! ah! parlez-moi de ça! c'est du propre! L'amour, c'est un chenapan, une crapule, un poison! S'il existe quelque part, on devrait le guillotiner!

— Guillotiner un poison, papa, la passion t'égare!

— Oui, oui, un poison, reprit mon père, une drogue de mort! S'il y avait moins de romanciers, et si on absorbait moins de leurs produits, il y aurait moins d'amoureux; de même que s'il y avait moins d'aubergistes en notre pays, il y aurait moins d'ivrognes, d'idiots et d'abrutis! Je suis un grand coupable, et je m'accuse: ma fille, j'ai laissé ces misérables t'empoisonner! Ils t'ont intoxiquée avec leurs écritures! Oui, je suis un grand coupable!... L'amour! mais c'est bon pour les femmes millionnaires! Tu n'as que deux cent mille francs de dot, ma chère, et il t'est interdit de vouloir jouer à la duchesse! Tes fameux fabricateurs de feuilletons, tes prêcheurs d'amour à la ligne (grisé de sa colère, papa, sans le savoir, faisait des *mots*) devraient bien vous établir des rentes. Chanter l'amour, ses droits, ses privilèges, sa toute-puissance, ses miracles, et patati, et papata, c'est très joli; mais que ne vous donnent-ils du bon trois pour cent, de bonnes créances hypothécaires qui vous permettent de vous distraire avec cette babiole, l'amour! Ah! bien, oui! Messieurs les *écrivaillons* méprisent les aspects bas de la vie, les principes d'économie bourgeoise: c'est au point qu'ils trouvent moyen de dépenser l'argent qu'ils n'ont pas. Des paniers percés! Ça mène une vie de bâtons de chaises!

— Oh! papa, des paniers percés qui mènent une vie de bâtons de chaises! Sais-tu que tu vas très loin!

— Oui, ça fait des dettes et ça ne les paye pas! Ça n'a pas le sou et ça dépense tout le temps!

— Ce qui prouve, dis-je, qu'ils sont beaucoup plus malins que nous, car, assurément, nous n'en pourrions faire autant! Tu n'aurais qu'à essayer, papa! Ah! n'est pas qui veut de la société des gens de lettres!

Cinglé par mes ironies, papa s'exaspéra:

— Des coquins! Des misérables! s'écria-t-il, marchant dans la pièce à l'allure d'un gendarme irrité.

— Grâce! Grâce! papa, implorai-je, ce sont de braves gens!

— Des brigands! rugit papa.

Et rudement, il projeta un poing crispé vers un angle de la pièce, au septentrion. Le grand Paris, sans doute, est dans cette direction, le grand Paris où travaillent les précieux alchimistes qui distillent, à l'usage du monde entier, le poison d'amour! Des misérables! Des brigands! "O mes auteurs aimés, murmurai-je en forme d'amende honorable, pardonnez à papa, car il ne sait ce qu'il dit, puisqu'il ne vous connaît pas!"

Il est, paraît-il, certaine opération de chirurgie qui porte un drôle de nom "ponction", et qui consiste — parlez, voix de mon dictionnaire! — "à piquer une partie enflée pour en faire sortir l'humeur." Dire à papa "notaire honoraire", que l'amour est chose sacrée, que les affaires de sentiments doivent primer toutes les autres dans la vie, que les docteurs ès amour, messieurs les romanciers ne sont pas engeance de sacripants, c'est lui faire une de ces petites piqûres qui ouvrent la voie à l'humeur mauvaise et vous calment un homme en un tour de main. Je venais de pratiquer la ponction. La figure de papa se rasséréna; il était soulagé.

— Enfin, déclara-t-il, très apaisé, daigneras-tu le voir le candidat de la cousine Duménil? Nous avons décidé, elle et moi, une rencontre pour demain.

— On peut toujours voir, papa. Si l'objet plaît, on le garde. Autrement...

— Autrement? interrogea mon père, anxieux.

— Autrement, on le rend! Cela se fait dans tous les magasins, les grands, les seuls que j'aime!

— Des bêtises! fit papa avec un haussement d'épaules. Ce jeune homme te plaira.

— Hum! Hum!

— Je te dis qu'il te plaira! protesta mon père; un homme qui paye deux mille trois cent cinquante-sept francs dix-sept centimes d'impôts: j'ai contrôlé!

— Et si je ne lui plaisais pas, moi, à ce monsieur, tout cousu d'impôts?

— Si tu ne lui plaisais! fit papa dérouté. Je voudrais bien voir ça, par exemple! Tu lui plairas, te dis-je.

— Et pourquoi?

— Parce qu'il le faut!

— Drôle de raison! Tu n'as pas mieux?

— Tu m'agaces, Germaine! Tu lui plairas, tu lui plairas, parce que... A la fin, tu m'ennuies, tiens, avec tes questions! Je te répondrai une autre fois!

— Mais, papa, demandai-je, quelle est donc sa profession?

— Sa profession, à qui? fit papa visiblement gêné, et qui aimait mieux ne pas comprendre.

— Mais à Désiré!

Pour éluder, ou tout au moins pour retarder une révélation que, sans doute, il jugeait dangereuse, papa résolut de m'appliquer une bonne semonce sinapisée:

— Germaine, fit papa, je te défends expressément de dire "Désiré" tout court. Il s'appelle "M. Langlois", entends-tu! Désiré! Désiré! En voilà des manières, pour une jeune fille comme il faut! Et pourtant, ton éducation m'a coûté gros, je puis m'en vanter. Désiré! Attends au moins que vous soyez fiancés! C'est une affaire de jours, maintenant. Désiré! Ma parole, on te prendrait pour une écervelée, une toquée, une jeune fille dans le train!

— Mais, papa, dis-je, c'était pour m'habituer à ce nom de Désiré. Entre nous, il faut une certaine préparation pour arriver à le trouver joli... Enfin, sa profession, à M. Désiré Langlois, je ne la connais toujours pas?

— La profession de M. Désiré Langlois, dit papa, dont la voix perdait de plus en plus son assurance, au fond, il n'en a pas! Ou plutôt, si: une belle profession, ma foi, et que tout le monde lui envie! M. Désiré Langlois est rentier: il surveille sa fortune.

— Elle est donc bien turbulente, sa fortune, qu'il passe son temps à la surveiller! Est-ce qu'elle a fait beaucoup de fredaines, la fortune de M. Désiré? Se serait-elle compromise avec des huissiers ou autres vilaines gens?

— Enfant! dit papa. Assez de gamineries! Quelle robe mettras-tu demain pour la cérémonie?

— Oui, pour la rencontre, si tu aimes mieux! Puisque vous devez, ce monsieur et toi, passer votre vie ensemble, il est convenable que vous vous voyiez quelquefois avant le mariage.

— Comme on est bon pour nous!

— Enfin, reprit mon père, me répondras-tu? Quelle robe mettras-tu demain?

— La plus simple, papa, ma robe de drap gris, par exemple!

— A quoi penses-tu? s'écria papa. Un pareil jour! Tu mettras ta plus belle toilette, tiens, celle que j'ai payée l'autre jour! Dieu merci, elle me coûte assez cher! Dans les deux cents francs! Tu ne veux pas, j'imagine, en faire des conserves. Tu mettras ta robe de deux cents francs!

— Jamais de la vie! J'entends qu'on me serve au naturel. On n'épouse pas une jeune fille parce qu'elle a une bonne couturière!

— Allons, fifille, dit papa sur le ton tendre, sois gentille pour ton vieux papa qui t'aime bien. Fais-moi plaisir. Sois jolie demain!

— Hé! hé! dis-je, moi qui croyais, pauvre papa, que tu faisais fi des qualités extérieures! Tu m'ordonnes d'être jolie! Et si ce n'était pas mon jour de l'être! Voilà que tu attaches aux charmes extérieurs, à la beauté sensible autant d'importance que les journaux de mode et que tes ennemis tant exécrés les auteurs de romans! Ah! ce sont eux qui s'y connaissent en beauté, en élégance, en toilette! Tu vois qu'ils ont du bon.

Et je me mis à déclamer, d'une voix emphatique, avec des gestes excessifs, cette phrase d'un roman que j'avais lu et qui, depuis des années, rôdait par ma mémoire: "Sa robe noire faisait valoir ses somptueuses épaules et ses bras de marbre. Un collier de perles, seul bijou qu'elle eût mis ce jour-là, entourait son cou délicat qui supportait avec fierté sa tête pâle éclairée par des yeux d'une exquise douceur; sa chevelure brune avait cette ondulation harmonieuse..." Ah! papa, que n'ai-je des bras de marbre, une tête pâle éclairée par des yeux d'une exquise douceur! Désiré, pardon, M. Désiré Langlois n'aurait qu'à se tenir!"

Papa semblait assez indifférent à l'évocation de cette belle personne aux bras de marbre et à la tête pâle. Silencieux, il suivait je ne sais quel rêve obsédant. Il se réveilla soudain:

— Petite, s'écria-t-il, avec l'accent d'un prophète, tu seras riche, très riche! Quels beaux impôts! Deux mille trois cent cinquante-sept francs!

— Et dix-sept centimes! complétai-je.

Et il me contempla avec un regard d'un orgueil infini. Ce cher papa, il me voyait déjà pavoisée de fleurs d'oranger montées sur or et habillée d'une robe nuptiale faite de bordereaux de contributions! Son coeur débordait.

Mon père parti, je me laissai tomber dans un fauteuil, et avec un grand geste accablé:

— Oh! ce monsieur qui veut faire de moi sa femme! m'écriai-je. Quel malheur! Il se nomme Désiré!... Désiré!

Et devant l'immensité et l'imminence de mon infortune, je jetai un cri de détresse comme pour appeler au secours. Papa, qui se tenait dans la pièce voisine, accourut. Il entr'ouvrit la porte du salon, et avec une voix de tendresse que je ne lui connaissais pas:

— N'aie pas peur, ma chérie, dit-il, n'aie pas peur! Tu seras riche, très riche! Ce n'est pas donné à tout le monde, de payer de pareilles contributions!

— Enfin! dis-je, comme me répondant à moi-même, et sans faire autrement cas des paroles de papa, mon malheur eût pu être plus grand. On a vu des gens s'appeler Alphonse et prétendre à épouser d'innocentes jeunes filles!

Le lendemain, sur le coup de onze heures, nous partions, papa et moi, pour les Minières, un hameau de Prémartin; c'est là qu'était située la cousine Duménil en son espèce de château. Nous devions y déjeuner et un certain M. Désiré Langlois — le même que l'homme aux impôts — allait, sous couleur de calmer sa faim, venir me considérer minutieusement comme un bibelot chez le brocanteur, afin de savoir par lui-même si mon visage s'encadrait dans l'idéal qu'il s'était créé de sa compagne future, si mon nez devait faire le bonheur de sa vie. Dans notre province ailleurs aussi, sans doute — ce repas solennel est l'ordinaire mise en scène des rencontres de ce genre où il s'agit de donner le coup d'épaule au destin pour amener en face l'un de l'autre deux "partis". Ce serait à croire vraiment qu'un jeune homme et une jeune fille ne peuvent connaître qu'ils s'aimeront éternellement s'ils ne se sont vus, la fourchette en main, au cours d'un long défilé de comestibles.

En dépit des recommandations de papa, j'avais mis ma robe de drap gris. Quand il me vit paraître sur le perron, papa, qui m'attendait les guides en mains, dans la victoria, fronça le sourcil

— Alors, fit-il, lorsque je me fus approchée, tu tiens absolument à te présenter dans ce costume de demoiselle de magasin? Un pareil jour! C'était le cas, ou jamais, de mettre des fafiaux! Je te l'avais pourtant bien dit, mais tu n'écoutes rien! Enfin, pourquoi n'as-tu pas mis cette robe qui m'a coûté un argent fou, que j'ai payée l'autre jour — papa posa la main sur son portefeuille, au côté gauche de sa jaquette, comme sur une plaie déjà ancienne et toujours saignante.

— Papa, dis-je, je suis d'un avis contraire au tien. De croire qu'en me montrant avec deux cents francs de marchandises sur le dos, je donnerais un battement de coeur à M. Désiré Langlois, c'est peut-être une illusion! Si j'avais mis ma robe de première classe, on aurait pu supposer que je n'en avais pas d'autres. Et puis, je veux qu'on m'épouse pour moi-même, et non pas pour mes robes! Eh! si ce monsieur aime les belles robes, qu'il épouse une tailleuse!

— Après tout, dit papa, tu n'es peut-être pas tort. Les Langlois comprendront bien notre discrétion. Ils sont certainement très intelligents. Songe donc, une pareille fortune! Ils n'ignorent pas que nous pourrions nous payer des marchandises chères, et je suis sûr qu'au fond ils nous sauront gré d'avoir évité de faire de l'étalage, du flafla, tout ce qui sent le parvenu!... Du reste, ajouta papa, en forme de conclusion, la simplicité est encore la plus belle parure d'une jeune fille!

A peine étais-je assise sur les coussins de la victoria, que mon père revint à ses révélations de la veille, sans doute pour les compléter:

— Petite, recommença-t-il, tu as vingt ans!

— Hélas! oui, papa, vingt ans, c'est triste!

— Qu'est-ce que tu chantes! Que dirais-tu si tu avais comme moi cinquante-six ans sonnés?

— Ah! soupirai-je, avoir passé vingt ans et se dire que personne au monde n'a encore songé à se faire tuer pour vous, c'en est un chagrin! Qui donc s'est battu en duel à cause de moi, pour moi? Les jeunes filles que j'ai connues — dans les romans, j'entends; à peu près toutes mes relations me viennent des livres — étaient aimées, adulées, ou adorées! Et il y avait des messieurs incendiés d'amour, qui ne pensaient pas à autre chose qu'à s'assassiner pour l'une d'elles! Moi, on veut m'épouser sans m'avoir jamais vue! Je ne suis pas une jeune fille, moi! Je suis un parti, une dot! C'est à mourir!

— Ah çà, fit mon père, se tournant brusquement vers moi, est-ce que tu deviens tout à fait folle? En voilà des inconvenances! De mon temps, une jeune fille ne prononçait jamais le mot "amour". C'était un gros mot. Tu ne vas pas, j'imagine, tenir à la famille Langlois de pareils propos! On te prendrait pour une jeune fille qui en sait long, pour une actrice!... Tiens, puisque nous parlons convenance, tu me permettras bien de te chapitrer un peu. Tu es intelligente...

— Papa, tu veux me prendre par la flatterie.

— Ma fille, tais-toi! fit mon père sur le ton d'un juge qui parle à l'accusé. Tu es intelligente. Tu as ce qu'on appelle de "l'esprit", mais tu le sais trop, et tu as toujours peur qu'on ne s'en aperçoive pas! Tu veux briller. Ta grande erreur, c'est de passer pour une petite sotte. Mon enfant, sois simple!

— Autrement dit, sois bête, traduisis-je aussitôt.

— Germaine, reprit mon père avec un accent douloureux, tu me fais de la peine! Avec tes manies, tu vas manquer ce mariage! Une pareille occasion!

— Oh! papa, protestai-je, une occasion! Ce style de catalogue me fait mal! N'insiste pas, ou je m'évanouis. Une occasion! Un solde, peut-être

— *Des amuseries*, toujours! Ah! je crois entendre ta pauvre mère! Tu n'avais pas cinq ans lorsque nous avons eu le malheur de la perdre. Ce n'est pas elle qui t'a élevée, mais comme je la retrouve en toi! Je crois la voir, je crois l'entendre! Comme elle, tu es toujours dans la chimère à cinq cent mille lieues de la vie pratique! Il lui fallait du sentiment, du romanesque. Ah! c'est bien toi! Et avec cela, les mêmes airs dégagés, le même petit ton rieur, persifleur. Toujours un rêve dans la tête, toujours un sentiment ou un besoin de sentiment dans le coeur, toujours une *amuserie* au bord des lèvres. Tu n'es pas aussi gaie, aussi rieuse qu'il te convient de le paraître, mais tu te préoccupes beaucoup du "qu'en dira-t-on?" et du "qu'en pensera-t-on?". Tu ne veux point passer pour mélancolique: alors, tu badines, tu railles. De quel ton tu parles des choses les plus graves! Au fond, vois-tu, tu n'es qu'une sentimentale, mais tu t'arranges pour qu'on ne s'en doute pas. Tu veux qu'on dise de toi: "Quelle femme d'esprit!" Je te préviens, ma chère enfant, que les hommes s'en moquent un peu de l'esprit chez une femme! Un homme ne demande pas à une femme d'être intelligente...

— C'est trop demander sans doute.

— Oui, fit papa haussant le ton de la voix, ils s'en moquent, de l'esprit, les hommes! Ce qu'ils veulent, c'est une femme bonne, douce, jolie.

— Oui, leur idéal, c'est une belle dinde!

— Tu me fais pitié. Je te dis que les hommes se défient d'une femme trop intelligente! Ils se disent, et non sans raison: "Elle m'entortillera et portera la culotte." Or, il ne convient pas qu'une femme porte la culotte à elle toute seule.

— C'est vrai, la culotte à deux, chacun sa jambe, le fonds commun, comme disent, en leur style, messieurs les notaires! Mais l'on s'arrange toujours lorsque l'on est — comme moi — ni bonne, ni douce, ni jolie, mais un brin intelligente pour tirer l'étoffe à soi, sans que ça craque. Est-ce que tu me ranges, papa, dans la série des femmes entortillantes?

(A suivre)

DES RATS DEVORENT UNE FORTUNE

Rome — Un agriculteur des environs de Tortone (Italie), qui avait mis toutes ses économies dans une armoire, a eu la désagréable surprise de ne retrouver que des miettes de ses billets de banque. Les rats avaient tout dévoré pendant une nuit, anéantissant ainsi un avoir de 25,000 lires.

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE trois à cinq mille dollars pour développer une entreprise de manufacture. Capitaux catholiques de préférence. Toute correspondance sera tenue strictement confidentielle. Boite 5161, Winnipeg.

PERSONNE assez âgée désirerait se placer dans un presbytère moderne. S'adresser chez les Soeurs Franciscaines.

INSTITUTRICE DEMANDEE — Le district scolaire de Baie Saint-Paul-Ouest No 534 demande une institutrice de deuxième diplôme pour l'ouverture des classes le 27 de ce mois. Pour plus d'informations s'adresser au secrétaire, C. Lacroix, Poplar Point, Man.

PENSION — M. Joseph Godard, St-Jean-Baptiste, Man., prendrait en pension des enfants qui désireraient suivre les classes au collège ou au couvent aux prix de $15 par mois ou $25 par mois pour deux frères ou soeurs. Le soir des leçons leur seront données par une ancienne maîtresse d'école.

A LOUER—Suite de 4 chambres. S'adresser à M. A. Paquin, coin Cathédrale

A LOUER—Suite de 5 chambres. S'adresser à 80, rue Aubert, St-Boniface. Tél. N 3743.

A VENDRE—Poêle à pétrole. 3 ronds et fourneau, marque "Perfection". Le tout en parfait état. S'adresser à 20, Désautels, Saint-Boniface. Tél. N 2387.

A LABROQUERIE—Terre à louer ou à vendre. Une demi-section de terre à culture mixte. 150 acres en foin de bonne qualité, balance en terre cultivable, en pâturage et en bois de construction et de chauffage. Ruisseau traverse la propriété. Clôturée, bâtisses, proche de la gare, église, magasins, crèmerie; bonne route. Quant aux prix et conditions, que l'acheteur ou le locataire viennent se renseigner sur place. Amédée Giroux, propriétaire, La Broquerie, Man. Aussi deux maisons à vendre dans le village.

A VENDRE — Maison de cinq pièces, absolument moderne, chaude, près de l'école et des tramways. Lot 50x150. $1,200—$300 comptant, balance $40 par mois. Meubles à vendre: chaises de salle à manger, $25; harmonium, $30, etc. 10, rue Deschambault, Saint-Boniface. Tél. N 1838.

JEANNE COUTURE, professeur de piano. Elèves préparés aux examens. Studio, 32, rue Désautels, Saint-Boniface. Tél. N 3080.

A VENDRE—Bonne maison de 14 chambres, double, moderne. $4,000.00. Bons termes. S'adresser à 302, rue Langevin, Saint-Boniface.

SACRE-COEUR

Notre école

Notre école ouvrira ses portes le premier mercredi de septembre. Les parents feront bien de voir à ce que les enfants soient prêts pour la première journée. Trop de retard occasionne des dérangements qui, parfois, nuisent au succès de toute l'année. Les parents sont invités à venir s'entendre avec les religieuses le plus tôt possible, surtout lorsqu'il s'agit des nouveaux élèves, et même lorsqu'il s'agit des anciens, avant de les placer dans d'autres institutions. Nous n'aurons certainement pas de meilleures conseillères, et de plus désintéressées, que nos religieuses; elles connaissent nos enfants, leurs talents, leurs aptitudes, et elles ne désirent qu'une chose, c'est que l'éducation qu'ils ont reçue se développe pour le bonheur des familles et la gloire de Dieu.

Est-il besoin de rappeler que nos enfants reçoivent, à l'école du Sacré-Coeur, la meilleure éducation au point de vue de la formation religieuse, de la politesse, des matières qu'ils doivent savoir, des langues française et anglaise. Il suffit de rappeler les succès qu'ils ont remportés et le bon renom qu'ils ont donné à l'école lorsqu'ils sont allés continuer leurs études soit au Juniorat, soit au Collège de St-Boniface, soit à l'Académie Sainte-Marie, où ils se sont montrés égaux et souvent supérieurs à ceux des autres écoles.

Notre école possède un cours commercial pour garçons et filles où l'on enseigne, avec les matières ordinaires, la sténographie française et anglaise. C'est la seule institution où la sténographie est enseignée dans les deux langues. Ici encore, nos élèves qui ont fait leurs cours commercial complet ont obtenu des succès tout à l'honneur de notre école, puisqu'ils occupent des positions avantageuses.

Les religieuses donnent des leçons particulières de musique et de piano aux élèves dont les parents le désirent. C'est un excellent moyen pour elles de poursuivre leur oeuvre de dévouement, car elles ne pourraient pas vivre avec le maigre salaire de $25 par mois qu'on leur donne. C'est donc un devoir, pour les parents qui le peuvent, de faire donner à leurs enfants des leçons de musique.

Disons en terminant que chacun de nous devrait s'intéresser à notre école en la recommandant auprès de ceux qui seraient tentés d'envoyer leurs enfants ailleurs. Plus nous réussirons à exercer notre influence sur tous nos enfants de langue française, plus notre prestige grandira et s'imposera au point de vue catholique et français.

• • •

Le R. P. de Grandpré, O.M.I., missionnaire à Beren's River, exprime sa profonde reconnaissance aux personnes qui lui ont envoyé des dons en fait de linge, ce qui lui aidera à poursuivre l'oeuvre d'apostolat qui lui est confiée chez ses Indiens.

• • •

Changements dans le personnel de l'école

Soeur Marie-Martin, l'an dernier supérieure au Sacré-Coeur, est nommée supérieure à Gorthbay, P. Q.; elle est remplacée par Soeur Paul de Sainte-Marie, l'an dernier supérieure à l'école de Saint-Stanislas, de Montréal. Soeur Marie de l'annonciation est nommée à l'école de Duluth et remplacée par Soeur Gustave de Sainte-Marie.

• • •

Remerciements

Les familles Collon et Chauvières offrent par la voie du journal leurs sincères remerciements aux amis et à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur épreuve, ainsi que pour les offrandes de fleurs et de messes.

• • •

Baptêmes

Le 12 août — Joseph-Charles-Raphaël, enfant de M. et Mme Raphaël Palavidic. Parrain et marraine: M. et Mme C. Préfontaine.

Le 13 août — Olive-Joséphine, enfant de M. et Mme François Gonneville. Parrains, Clermont Petitpas; marraine, Joséphine Gonneville.

Le 19 août — Marie-Ivette, enfant de M. et Mme William Brisson. Parrain et marraine: M. et Mme Wilfrid Jacques.

• • •

Rhumatisme et nervosité — M. Frank Meyer, de St-Louis, Mo., écrit: "J'ai beaucoup souffert de rhumatisme et de nervosité, et j'ai consulté plusieurs médecins. Je n'ai trouvé aucun soulagement jusqu'à ce que j'emploie le Novoro du Dr Pierre. Je me sens bien maintenant et suis plus fort que jamais." Des milliers de personnes ont fait semblable expérience. Ce remède herbeux n'est pas vendu chez les pharmaciens. Pour vous le procurer, écrivez directement: Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501, Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de droits au Canada.

Importants développements de la "Winnipeg Church Goods"

Nous sommes heureux d'apprendre que les affaires de la "Winipeg Church Goods" augmentent de jour en jour. Bien que nous ne soyons pas actuellement directement intéressés dans ses affaires, nous nous souvenons néanmoins qu'elle doit sa fondation à nos propres efforts et que pendant longtemps nous avons eu le contrôle de son administration. Aussi toutes les nouvelles, et surtout les bonnes nouvelles, concernant la "Winnipeg Church Goods" sont-elles toujours les bienvenues.

C'est donc avec un réel plaisir que nous apprenons qu'elle s'est récemment transportée dans un nouveau magasin. L'ancien magasin, bien que très central, était devenu beaucoup trop petit et l'on avait absolument besoin de plus d'espace. Il fut alors décidé de louer deux étages, 12,000 pieds carrés en tout, dans l'édifice Ashdown, 176, avenue Bannatyne. Le nouveau magasin est très central et très spacieux; il fournit amplement d'espace, pour le présent du moins, pour l'étalage des nombreuses marchandises tenues par la "Winnipeg Church Goods" en ornements d'église, ameublements d'église et d'école. Une visite au nouveau magasin de la compagnie convaincra quiconque que la "Winnipeg Church Goods" a maintenant l'un des meilleurs et des plus considérables assortiments du genre au Canada.

LES NAISSANCES DANS LE QUEBEC

On en a enregistré 84,362 au cours de l'année 1922

Québec. — L'on trouvera, ci-après, le chiffre des naissances, des mariages et des sépultures, dans la province de Québec, en 1922, d'après des rapports fournis au bureau des statistiques par les protonotaires de la Cour supérieure de chaque district judiciaire; ces officiers sont les gardiens des actes de l'état civil dressés en double, comme on le sait, par les membres du clergé catholique et protestant.

C'est le Conseil supérieur d'hygiène, dont le siège est à Montréal, qui est chargé de compiler chaque année les rapports des curés catholiques ou des pasteurs protestants, rapports contenant les statistiques du mouvement démographique de la population.

L'état suivant n'est donc qu'un sommaire préliminaire, et sujet à de légères corrections dans l'état qui sera présenté, plus tard, par le chef de la Statistique démographique de la province de Québec.

Naissances

En 1922, il a été enregistré, dans la province de Québec, d'après les rapports transmis aux protonotaires, 84,362 naissances, tant chez les catholiques que chez les protestants, soit 78,145 chez les catholiques et 6,217 chez les non-catholiques, ce qui constitue un taux de natalité de 35.00, approximativement, par mille de population. Voici, par comparaison, les naissances enregistrées au cours des cinq dernières années:

Années	Naissances		Par 1,000
1922	24,362	ou	35.00
1921	88,749	ou	37.57
1920	86,328	ou	37.16
1919	80,081	ou	34.04
1918	80,381	ou	37.66

Mariages

En 1922, il a été célébré, dans la province de Québec, 15,945 mariages, dont 13,339 chez les catholiques et 2,606 chez les non-catholiques, d'après les actes de l'état civil transmis par les curés et les ministres protestants aux protonotaires de la Cour supérieure de la province. Ce chiffre a baissé assez considérablement depuis quelques années, comme on peut le constater par les statistiques suivantes:

Années	Mariages
1922	15,945
1921	18,639
1920	21,587
1919	21,590
1918	12,972

Le taux des mariages ne peut être calculé qu'aux années du recensement fédéral, attendu qu'il faut connaître pour cela le nombre des mariages, c'est-à-dire les personnes entre 15 et 50 ans non mariées, et non en se basant sur le chiffre de la population totale, sans tenir compte des âges de l'état civil. Les chiffres des mariages pour l'année 1921, année du dernier recensement fédéral, n'ont pas encore été publiés.

Décès

Le nombre des sépultures enregistrées dans la province de Québec, en 1922, a été de 37,566, dont 34,448 chez les catholiques et 3,118 chez les non-catholiques. Voici les chiffres des cinq dernières années, au sujet de la mortalité:

Années	Décès		Par 1,000
1922	37,366	ou	16.60
1921	33,433	ou	14.15
1920	40,686	ou	17.51
1919	35,170	ou	15.39
1918	48,902	ou	21.75

Il est quelques comtés où le nombre des décès a été plus considérable chez les non-catholiques que celui des naissances en 1922. Ainsi, Brome compte, chez les non-catholiques, 93 naissances et 40 décès; Labelle, 36 naissances et 40 décès; Lac Saint-Jean, 24 naissances et 33 décès; Mégantic, 54 naissances et 59 décès; Richmond, 63 naissances et 66 décès; Rouville, 6 naissances et 11 décès; Shefford, 52 naissances et 89 décès.

Excellent pour le croup des enfants — Quand un enfant souffre du croup, il est excellent d'employer l'Huile Eclectrique du Dr Thomas. Elle réduit l'inflammation et détend le phlegme, donnant un prompt soulagement au petit malade. Elle est également bonne pour les maux de gorge et de poitrine, les maux d'oreille, les rhumatismes, les coupures, écorchures et meurtrissures. L'Huile Eclectrique du Dr Thomas est regardée par plusieurs milliers comme un article indispensable de la pharmacie de maison.

Le cerveau d'Edison

Les Américains qui aiment les chiffres, ont essayé de "capitaliser" le cerveau de leur "meilleur homme", lequel est, chacun le sait, Thomas Edison. En faisant une évaluation approximative des nombreuses industries qui doivent leur éclosion au génie actif de l'illustre savant, le "New-York Times", est arrivé au chiffre de 15 milliards qui représente la valeur capitalisée du cerveau du grand inventeur. Celui-ci a pris tout récemment son millième brevet! A ce propos, le journal américain rapelle que Thomas Edison travaille en moyenne seize heures par jour et que ce n'est nullement l'appât du gain qui le guide dans ses recherches. Nous citons cette dernière phrase: "L'argent n'intéresse Edison que pour autant qu'il facilite ses recherches, en vue d'inventions nouvelles. En réalité, cet homme, à qui les Etats-Unis doivent une partie de leur prospérité actuelle, et dont le génie a procuré du travail à des milliers de ses concitoyens, est un modeste qui déclare qu'il se contenterait, s'il le fallait, du salaire d'un opérateur télégraphiste, soit 75 dollars par mois. Si jamais je suis ruiné, dit-il, je pourrais toujours gagner ma vie comme télégraphiste!"

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A LA CATHEDRALE DE SAINT-BONIFACE

Mgr Jubinville, curé. Vicaires: MM. les abbés Brunet et Lavoie.

Messes du dimanche: 6 h. 15, 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 30. Vêpres: 3 h. p.m. Messes sur semaine: 6 h. 15, 6 h. 45 et 7 h. 30.

HEURES DES OFFICES RELIGIEUX A L'EGLISE DU SACRE-COEUR DE WINNIPEG

Coin des rues Lydia et Bannatyne. L'église paroissiale de toute personne de langue française de la ville de Winnipeg. Téléphone A 3570.

R. P. A. Normandin, O.M.I., curé; R. P. Pilon, O.M.I., vicaire.

Messes du dimanche: 7 h. 30, 9 h. et 10 h. 55 (grand'messe). Vêpres à 7 h. 30. Messes sur semaine: 6 h. 45 et 8 h. 30.

MARCHE PUBLIC

Un marché public sera ouvert à Steinbach le 5 septembre. La vente se fera le premier mercredi de septembre, octobre et novembre.

Amenez tout ce que vous avez à vendre, quelle qu'en soit la nature. L'entrée sera libre pour tout le monde le premier jour de la vente.

Tous seront les bienvenus.

Adresser toutes les communications au secrétaire,

P. W. REIMER,
Boite postale 192 — Téléphone L 2, R 3
STEINBACH, MAN.